

L'Eglise Collégiale de Saint-Imier

Autor(en): **Bueche, Louis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **36 (1931)**

PDF erstellt am: **24.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-549772>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'Eglise Collégiale de Saint-Imier

par Louis Bueche, architecte, à St-Imier

Conférence donnée le 30 Janvier 1931

à la Société d'Emulation, à St-Imier

I. St Imier l'ermite et sa légende

Au VII^e ou au VIII^e siècle — c'est difficile à préciser — un homme nommé Himérius, né à Lugnez près de Dampfreux d'une famille noble de l'Elsgau ou Ajoie, « fuyant les dangers de la vie du monde », vint s'établir dans le « Susingau » — vallée que la Suze arrose dans toute sa longueur.

Il était accompagné de son fidèle serviteur Adelbert et se mit à défricher le sol inculte et probablement désert de son lieu de résidence. Il fut le premier apôtre de la région, et mourut le 12 novembre, on ne sait trop de quelle année.

Autour de sa tombe vénérée par les colons du voisinage, s'éleva un petit établissement qui dépendit à partir du IX^e siècle de l'Abbaye de Moutier-Grandval, et donna naissance au village actuel de St-Imier.

Tels sont les faits dans leur sécheresse et leur nudité; la légende, elle, est plus imagée, plus colorée, et mérite de retenir toute notre attention.

Transmise oralement pendant des siècles, elle fut cependant fixée par écrit dès les temps les plus reculés et les historiens connaissent plusieurs « Vies de St Imier ».

Les plus anciens manuscrits connus sont ceux du monastère de Hauterive, de la Haye et de Münster en Westphalie.

Celui de Hauterive que M. Besson, évêque de Lausanne, à qui nous empruntons ces détails,¹⁾ croit être du XII^e siècle, raconte l'arrivée de Himier sur les bords de la Suze. Puis il continue:

¹⁾ Besson. Contribution à l'histoire du diocèse de Lausanne sous la domination franque 534-888. Voir sous St-Imier, pages 70-125.

« Désirant subir le martyr, ce saint a traversé l'Europe; il est arrivé jusqu'en Terre Sainte où il vécut 3 ans apprenant l'arabe et le syriaque, afin de se faire comprendre par un plus grand nombre d'auditeurs. Apprenant qu'un griffon terrible ravageait une île de mer, Himier s'y rendit, chassa le monstre, obtint une de ses griffes en signe de soumission et convertit le peuple. De retour à Jérusalem il reprend le chemin du pays et aboutit à Cerlier, emportant le bras de Saint Siméon que l'évêque de Jérusalem lui a donné, ainsi que plusieurs reliques enfermées dans le creux de la fameuse griffe. Revenu au vallon, il retourne à l'endroit qu'il avait défriché jadis au bord de la Suze.

« Chemin faisant, dit la légende, il parvient auprès d'une fontaine et y passe la nuit en prières. Au point du jour, il entend à trois reprises tinter une cloche. Il fait quelques pas dans la direction d'où vient le son et voit la cloche miraculeusement suspendue à un coudrier. Il prend avec soin le précieux objet, coupe la branche et s'en fait un bâton, puis fixe à cette place même l'endroit de sa demeure.

« Himier pria ensuite Dieu de lui faire trouver une source. Aussitôt, au pied même du bâton sur lequel il venait de s'appuyer, jaillit une eau limpide. Elle ne cessa plus de couler, et la postérité lui reconnut même une vertu médicinale ».

Tel est, en résumé, le texte de la légende de Hauterive, conservé à la bibliothèque de Fribourg.

Les deux autres versions du XIV^e siècle, concordantes quant à l'histoire de la clochette, de la source et du bâton de coudrier, le sont moins quant au voyage du Saint. Elles en donnent une version plus simple et plus plausible. La voici :

« Voyant que le terrain défriché lui rapportait trop peu, (était-ce déjà la crise agricole?) Himier s'adressa à l'évêque de Lausanne, dont il dépendait, dans le but d'obtenir un terrain moins ingrat que celui des bords de la Suze. Il s'engageait d'ailleurs à ne conserver par devers lui qu'un tiers des récoltes, les deux autres tiers restant à l'église. Ayant obtenu l'autorisation demandée, Himier chercha, sur le territoire des paroisses épiscopales, quelque terre facile à défricher et capable de produire une récolte suffisante.

« N'ayant rien trouvé de satisfaisant (et dès lors les trois textes concordent), il retourne à l'endroit qu'il avait habité aux bords de la Suze.

« C'est alors qu'appelé par icelle clochette, Saintz Imyer vint depuis la fontayne de lenvers au lieuffz la ou ilz fit son oratoire, par lange de Dieu qui le conduisoit »

Et maintenant que faut-il penser de ces légendes?

M. Besson qui les a étudiées et comparées en détail, pense



Fig. 2. Vue de l'édifice restauré, sauf la tour.

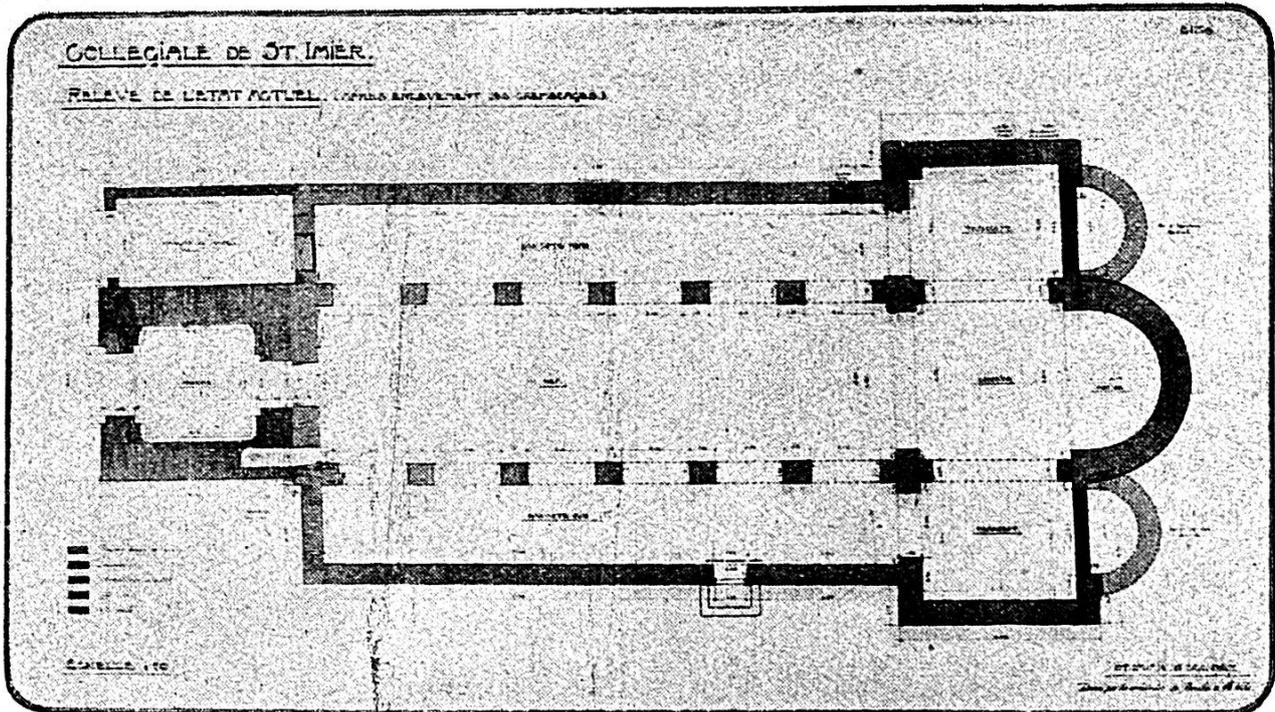


Fig. 3. Plan de la Collégiale, avant la restauration.

qu'elles renferment un grand fond de symbolisme. Le dragon ou griffon est depuis longtemps le symbole du mal qu'il faut combattre, la représentation de satan: le monstre, la bête.

« Il faut, dit-il, retenir non les faits, mais plutôt l'idée qu'ils concrétisent et qui répond entièrement à la vérité.

« Himier, premier apôtre, premier civilisateur du Val de la Suze, a prêché l'Évangile aux habitants des environs qui venaient le visiter (*nolae sonitus*); il a fait jaillir pour eux les sources de la parole éternellement vraie (*fontis vena*); il a chassé de leurs cœurs l'esprit du mal, (*immanissima grifis*). Il a vaincu le griffon.

« Sans donc attacher trop d'importance aux miracles mentionnés dans le dernier chapitre de la *Vita Sancti Himerii*, puisque, dit le même auteur, ce sont des lieux communs édifiants tel qu'on en rencontre à la fin de toutes les vies de Saints légendaires, il est permis de supposer que sur la tombe de St Imier, le ciel accorda quelques faveurs à ses fidèles. Des exaucements se produisirent qui firent impression, car le prieuré du début ne tarda pas à devenir un centre de dévotion et un lieu de pèlerinage renommé ».

E.-A. Stukelberg, l'historien bâlois bien connu, rapporte que les reliques de St Imier étaient une grande attraction pour les pèlerins des environs.¹⁾

¹⁾ *Stückelberg*. Bulletin des Antiquaires de France 1905, page 342, cité par Besson.

Depuis 1405, le prévôt et les chanoines portaient ces reliques, ← ou « portaient St Imier » comme on disait alors — jusqu'à Bienne pour les vénérer, les années où les Biennois ne montaient pas en procession à St-Imier pour les voir. (Blöesch). Ces reliques étaient probablement renfermées dans une chasse représentant le chef du Saint.

Quelles étaient ces reliques? En voici le catalogue tel qu'il fut dressé vers 1528 par Louis Sterner, secrétaire de ville à Bienne, le même personnage qui mit sa signature sur les murs de la Collégiale où elle est encore visible aujourd'hui:

« Sensuygant les saintes reliques que sont en lesglise colle-giale de monssr saintz Imyer ou dioceyse de Lausanne.

« Et premierement le glorieux corps saintz de monssr saintz Imyer tant en la tombe comme es reliquaires.

« Item le coteaulx, la gainme et la corroye de monssr saintz Imyer.

« Item le bauldrey de cuyr a qui saintz Imyer estaichoit ses chausses en sa vie.

« Item la chaisible de saintz Imyer qua demoure en terre long temps avecque le corps saintz.

« Item une ongle dung griffon questoit en une yse de mer que mangeoit les gens du pays et saintz Imyer par conjuration len

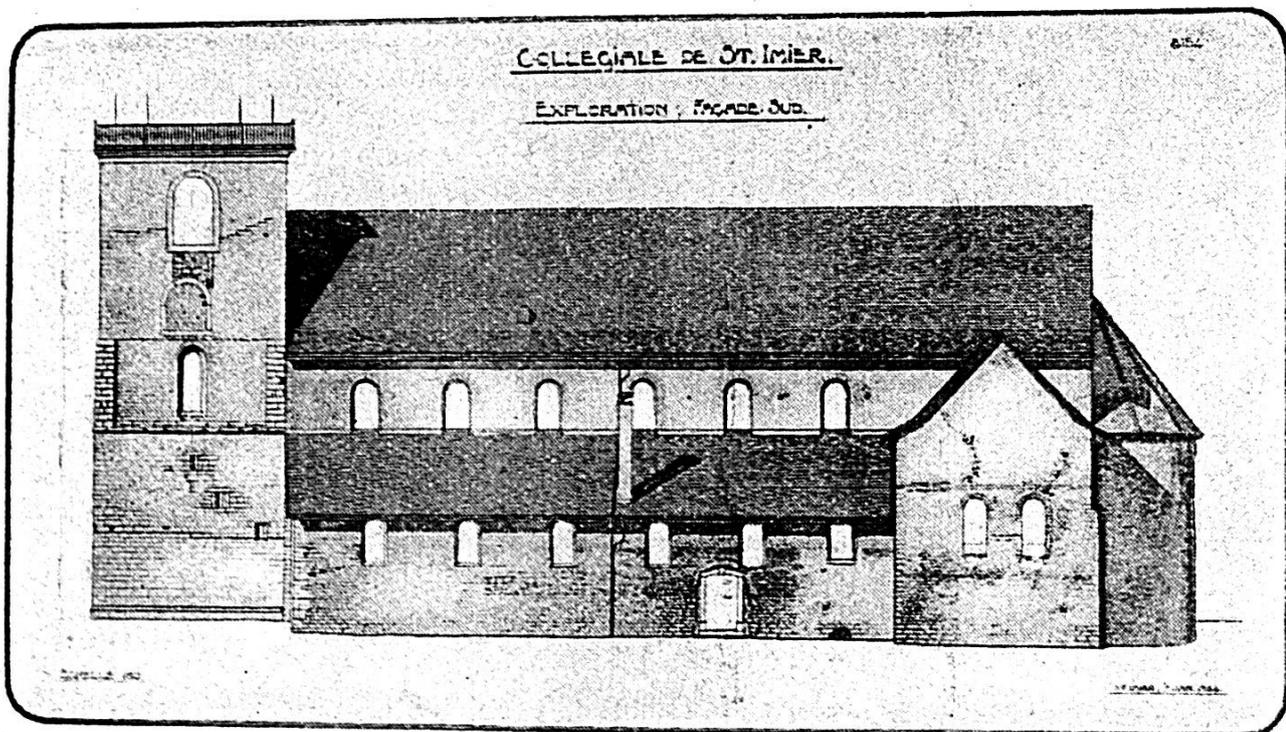


Fig. 4. Relevé de la façade sud, après le décrépissage.

deschassit et ly fist rompre icelle ongle de son propre bec. Et est la moindre ongle du pied du dit gryffon.

« Item la clochette que Dieu envoyaz a monssr saintz Imyer pendue en une coudre et au son dicelle clochette saintz Imyer venist depuis la fontayne de lenvers au lieuffz la ou ilz fit son oratoire par lange de Dieu que le conduisoit.

« Item les saines que saintz Imyer mettoit devant son nez affin quil ne dormist trop. »

L'inventaire énumère ensuite une foule d'autres reliques moins importantes.

Ces reliques furent dispersées lors des troubles provoqués par la réforme de 1530. Quelques-unes, — les menues reliques et les ossements, — disparurent dans la tourmente; les autres, jointes au trésor du chapitre, furent transférées à Bienne le 21 juin 1531 et déposées plus tard (1534) au château de Porrentruy dans un coffre à deux serrures dont le prévôt du chapitre et le maire de Bienne reçurent chacun une clef.

Ce coffre après la dissolution du chapitre fut ouvert par ordre du Prince évêque en 1589, et dès lors on n'eut plus des reliques et pièces d'orfèvrerie qui constituaient le trésor de St-Imier que quelques mentions fugitives.¹⁾

Il reste, paraît-il, à Mariastein, un morceau d'étoffe d'un demi-mètre de long aux fils bruns et verts tissés de minces lanières de cuir dorées et argentées, qui proviendrait du suaire enveloppant le Saint. On conserve quelques mêmes fragments d'étoffe au Musée historique de Bâle, dans la sacristie de Delémont et au trésor de l'église catholique de St-Imier. Mais l'ongle du griffon visible encore à la sacristie de Delémont en 1873,²⁾ a disparu depuis lors. Disparus aussi, et fort malheureusement, le « scels de St Imyer », la « monstrance d'argent » et surtout le « Chieffs de saintz Imyer » ce chef en argent qu'en grande procession les chanoines de St-Imier portaient solennellement jusqu'à Bienne.

Voilà les quelques détails et renseignements qui nous sont parvenus sur St-Imier. Trop sommaires, ils n'en forment à proprement parler pas d'histoire. Mais c'est tout ce que nous en possédons.

Si nous ajoutons encore que quelques églises avaient des autels dédiés à St Imier, — Bâle, Russwil, et plus près de nous, Moutier-Grandval, St-Ursanne, Courchapoix, Develier, Lugnez, Fregécourt, Vorbourg ainsi que Battenheim et Bärentzwiller en Al-

¹⁾ Gerber, *Rob.* « La réformation dans l'Erguel », dans les « Etudes historiques publiées à l'occasion du IV^e centenaire de la Réformation bernoise », 1928, page 52.

²⁾ Gerber, *Rob.* Ouvrage cité, page 52.

sace, nous aurons épuisé cette rapide esquisse de l'ermite de la Suze.

Encore n'aurons-nous rien dit de son iconographie, — car elle est, hélas, presque inexistante: un pauvre tableau de St Imier disant la messe à la chapelle de Lugnez; un reste de fresque à l'église St Pierre à Bâle représentant St Imier et le griffon, tels que nous avons cherché à les reproduire sur l'une des faces de la nouvelle chaire de la Collégiale, — et l'empreinte du sceau du chapitre avec St Imier debout, un livre dans les mains; c'est tout ce que nous en connaissons.

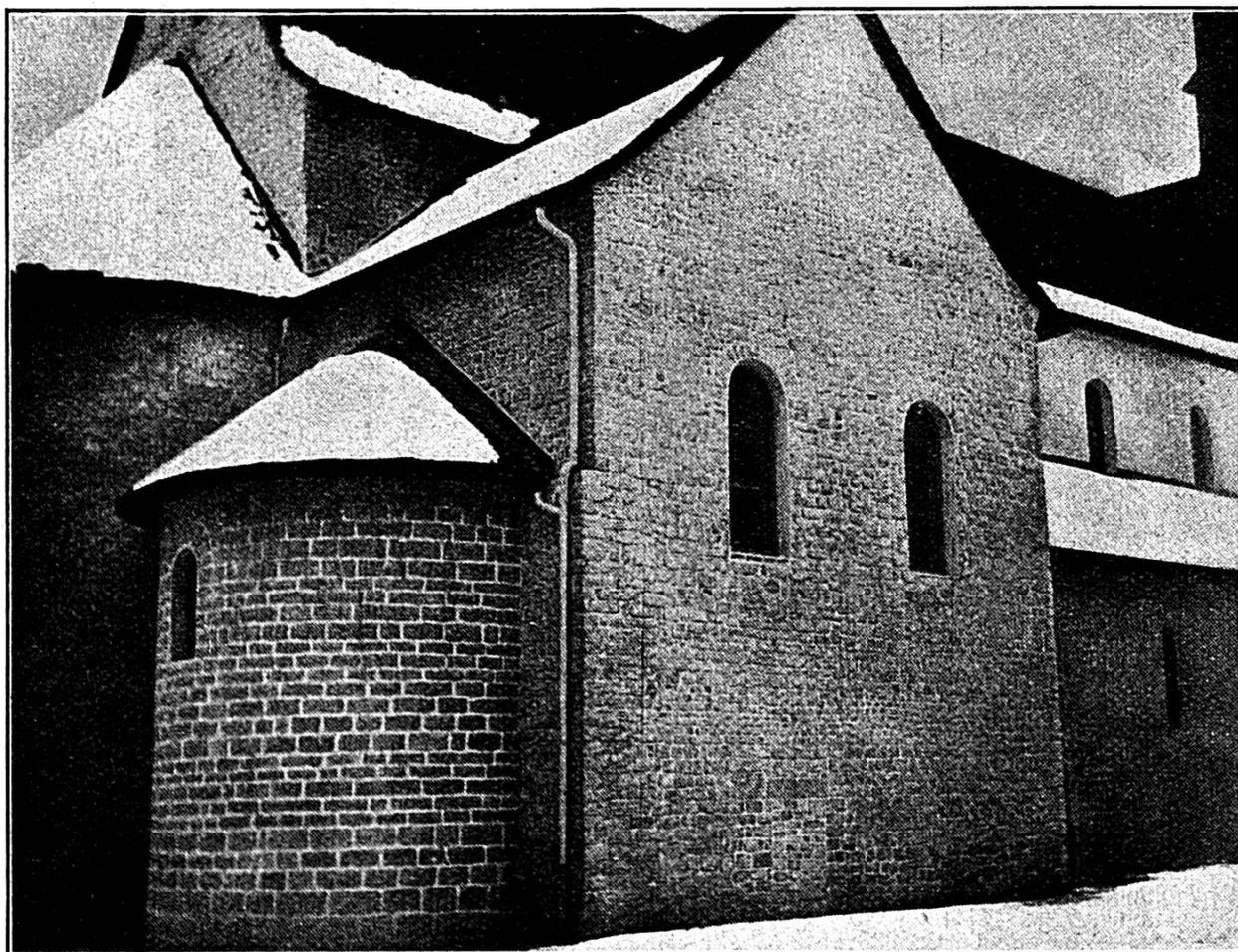


Fig. 5. *Transept nord avec absidiole reconstruite.*

II. Les Eglises de St-Imier et l'histoire

L'église St Martin

Nous avons vu, d'après la « vie de St Imier », que celui-ci avait fixé sa demeure et son oratoire près de la source faisant face à la fontaine de l'envers, soit probablement près de la *St-Imière*.

Il y passa, dit-on, les neuf dernières années de sa vie, n'ayant d'autre lit qu'une dalle de pierre et ne prenant que trois fois la semaine de l'eau et du pain d'orge mêlé avec de la cendre.

Après sa mort l'agglomération fixée près de sa tombe et de son oratoire, s'agrandit si bien que déjà au IX^e siècle nous trouvons dans une charte donnée par Charles le Gros à Ratisbonne (884), une « *cella sancti Ymeri et ses annexes* » mentionnée parmi les possessions de Moutier-Grandval.

Que signifie ce terme de « *cella* » employé dans cette charte ?

Violet le Duc que nous avons consulté à ce sujet traduit « *cella*

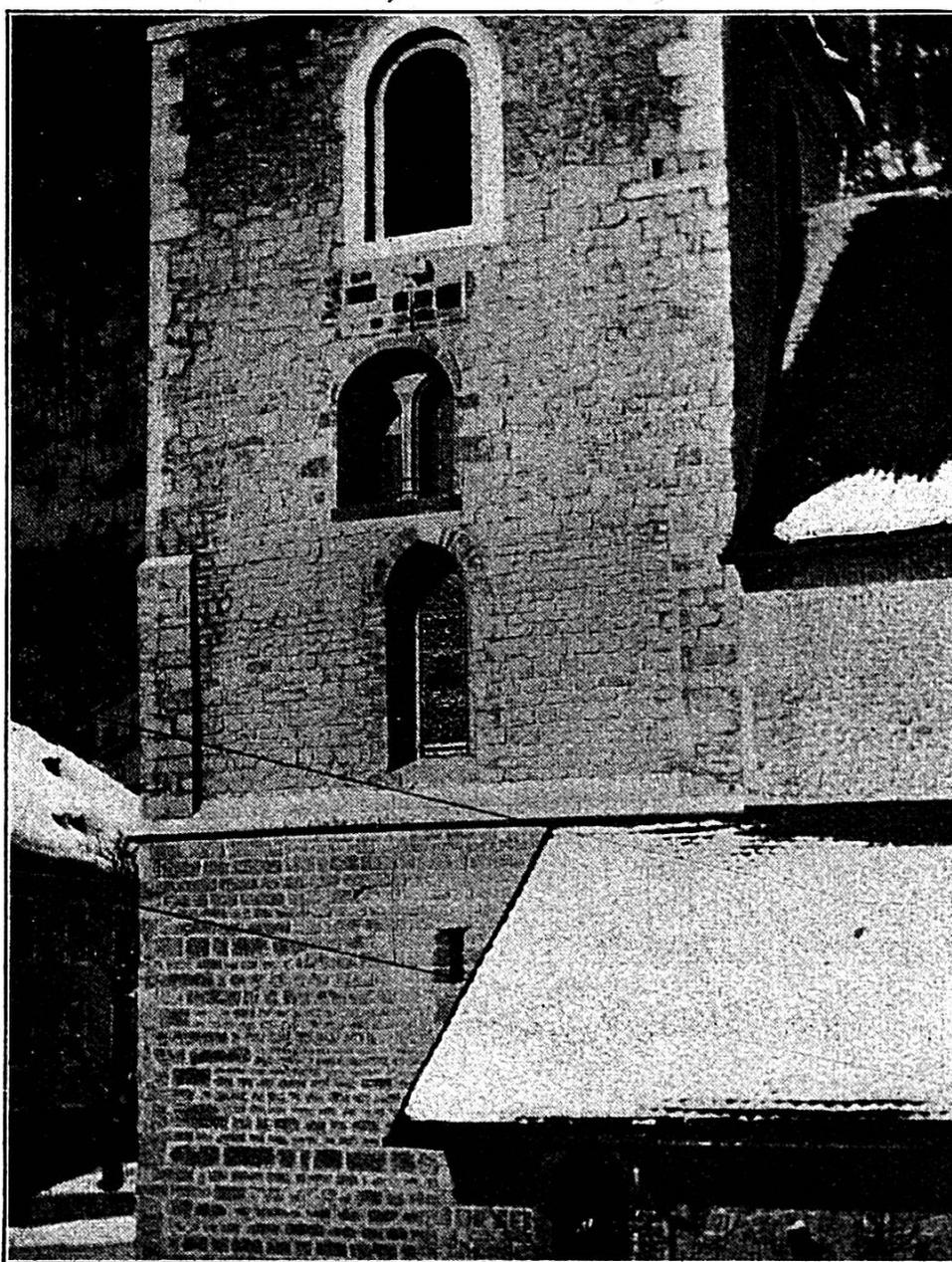


Fig. 6. Partie sud de la tour, avec fenêtre jumelée remise à jour.

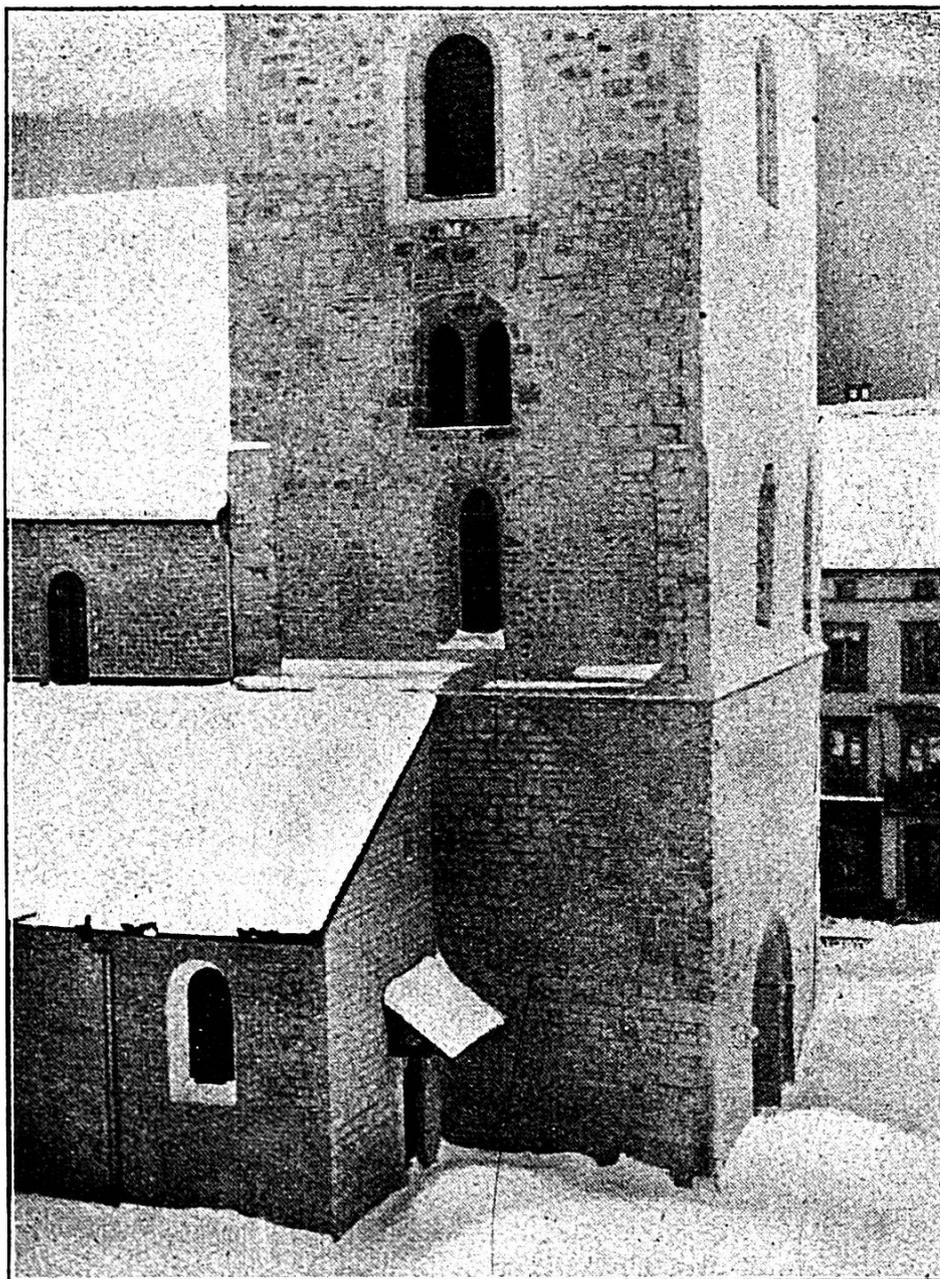


Fig. 7. Partie nord de la tour, avec fenêtre jumelée remise à jour.

sancti Valeriani » (de Tournus en Maconnais) par « enceinte sacrée de St-Valérian ». ¹⁾

D'autres traduisent « *cella* » par prieuré ou monastère. Pour M. Besson, « *cella* » n'est pas synonyme de monastère; « ce terme désignait avant tout — dit-il — les fermes appartenant aux religieux et dotées ordinairement d'une chapelle desservie par eux ». ²⁾

¹⁾ *Violet le Duc*. Dictionnaire raisonné de l'architecture, vol. I, p. 261

²⁾ *Besson*. Ouvrage cité, page 80-81.

Quoi qu'il en soit, il semble donc que la «cella Sancti Ymerii» et ses annexes groupaient alors quelques fermes autour d'un oratoire, à l'intérieur d'un mur d'enceinte édifié pour les défendre, — mais que cette cella avait elle-même d'autres fermes ou dépendances dans les environs. — Le tout, on le voit, était déjà d'une certaine importance!

En 962, Conrad, roi de Bourgogne transjurane, fils de la reine Berthe, dans une charte confirmant et énumérant les possessions de l'abbaye de Moutier qu'il restaure, signale une chapelle à Tavannes, une dite à Péry, une autre à Sombeval, et enfin une « *capella sancti Ymerii* ». ¹⁾

La cella doit donc s'être agrandie et l'oratoire qu'on ne mentionnait pas jusqu'ici, a été probablement remplacé par une chapelle plus importante, puisque c'est elle qui donne son nom à toute l'agglomération.

Cette désignation paraît toutefois ne pas concerner l'église actuelle de St-Imier, mais bien l'ancienne église paroissiale de St Martin, dont il ne nous reste plus que la tour, dite de la reine Berthe. Nous disons, paraît concerner, car, nous le verrons par la suite, il est singulièrement difficile d'être affirmatif dans ce domaine, faute de documents précis.

Cette chapelle dédiée à St Martin, était une modeste église adossée à la Vieille Tour. Elle était entourée d'un cimetière dans lequel on inhuma pendant des siècles les décédés du Haut-Vallon, de la « Montagne des Bois » jusqu'à Villeret.

Elle n'avait qu'une seule nef à plafond plat terminée à l'Est par un chœur ou abside semi-circulaire. Elle était couverte en pierres imbriquées comme la tour l'est encore aujourd'hui, n'avait que de petites fenêtres cintrées éclairant parcimonieusement l'intérieur, et était pavée irrégulièrement de pierres tombales et de briques.

Cette église, qui contenait à l'origine les restes du Saint, était bien la plus ancienne des deux. D'après la description que le Dr Schwab nous en a laissée, ²⁾ elle ressemblait beaucoup à la partie ancienne de l'église de Grandval ainsi qu'à celle de Chalière (Moutier), qui toutes deux sont de haute antiquité.

Utilisée encore au début du siècle dernier pour les baptêmes et l'instruction religieuse des enfants, elle fut vendue en 1825 et démolie en 1828, après avoir servi de salpêtrière pendant la période napoléonienne, d'écurie pour les chevaux du général Oudinot, de hangar et de remise!

¹⁾ *Müllinen*. Etude historique sur le chapitre de St-Imier dans l'Erguel. Actes de la Société d'Emulation 1867, page 113.

²⁾ *Dr Schwab*. Les Eglises de St-Imier. Actes de la Société d'Emulation 1885-1888, page 215.

Elle a fait place au bâtiment qu'on a appelé longtemps les dépendances de l'Hôtel-de-Ville, (le moulin de la reine Berthe d'aujourd'hui), — après avoir été pendant *plus de mille ans*, le centre spirituel de la paroisse du Haut-Erguel.

L'église collégiale

Il est notoire qu'à la fin du X^e siècle, le dernier roi de Bourgogne, Rodolphe III, fit abandon à l'évêque de Bâle de ses droits de souveraineté temporelle sur l'abbaye de Moutier-Grandval et ses dépendances, parmi lesquelles se trouvait St-Imier, comme nous l'avons vu.

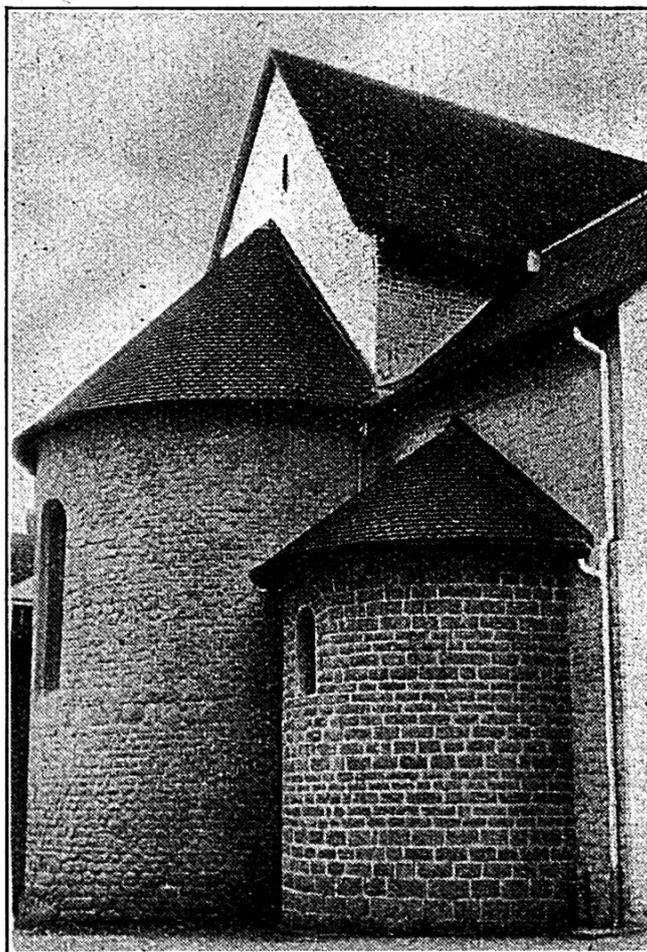
Cet acte de quelques lignes eut pour nous une importance capitale par la suite, puisque c'est à partir de ce moment que le Jura-sud fit partie du prince-évêché de Bâle!

Dès lors, et jusqu'en 1146, nous ne trouvons aucune autre mention de l'existence d'une église ou d'un monastère à St-Imier.

Nous savons par contre par l'histoire, que notre pays passa par des temps difficiles dès le X^e siècle.

Ce fut d'abord la ruée des Hongrois et des Sarrasins de sinistre mémoire; le pays livré au pillage et à l'incendie. Bâle fut ruinée par les Sarrasins en 917; l'abbaye de Moutier incendiée un peu plus tard, et il est fort probable que sa dépendance de St-Imier eut le même sort, les hordes sauvages ayant traversé le Jura pour envahir les Gaules. C'est du moins l'opinion de Quiquerez.

La querelle des investitures qui suivit partagea le pays en deux camps opposés.



*Fig. 8. Le chevet restauré
avec l'absidiole nord reconstruite*

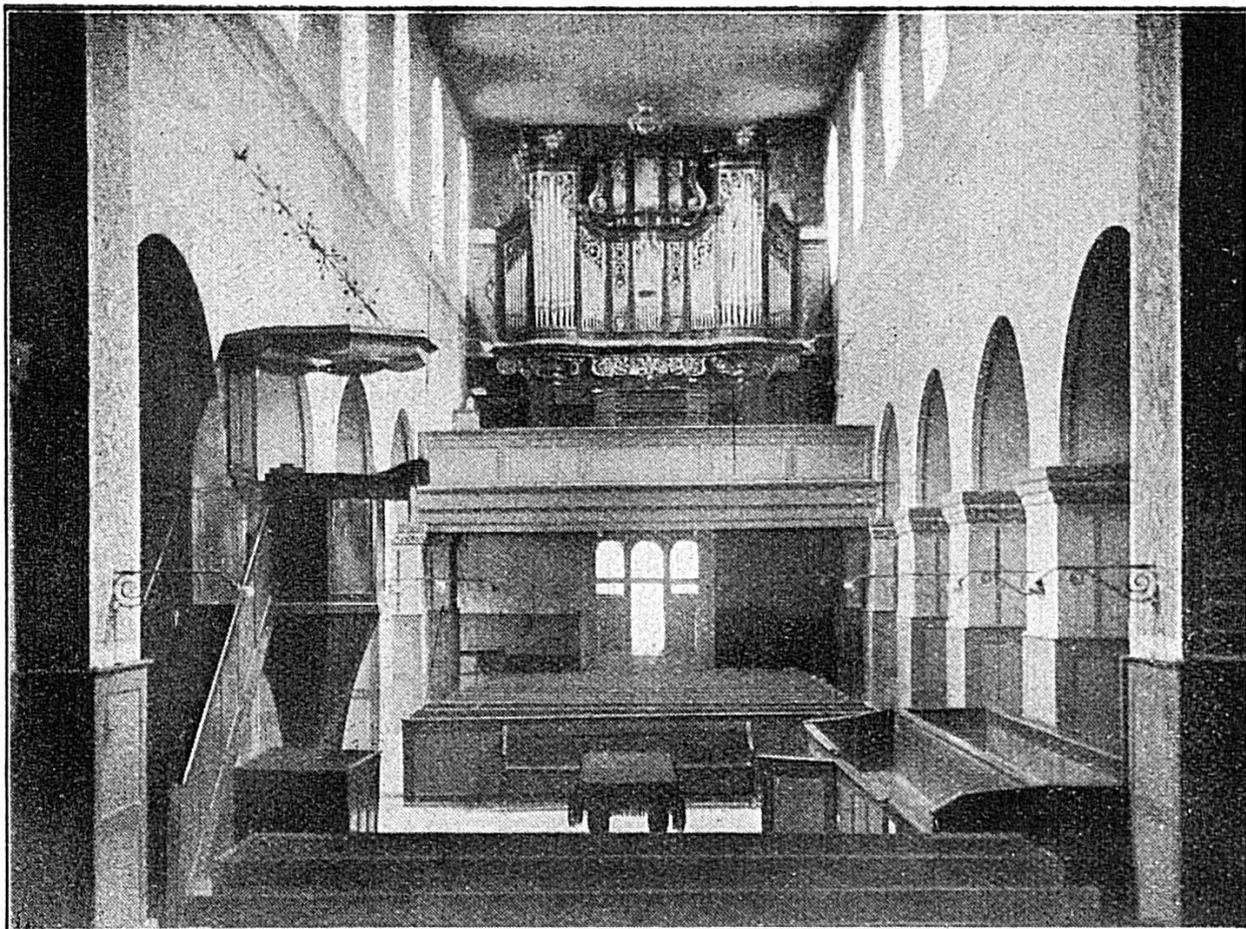


Fig. 9. Nef centrale avant la restauration, vue sur l'entrée.

L'abbaye de Moutier-Grandval ayant embrassé le parti du pape Grégoire VII, les troupes de l'évêque, qui tenait pour l'empereur, mirent le pays à feu et à sang et chassèrent les chanoines de tous les monastères bénédictins (1075-1079).

La première mention d'une église de St-Imier se trouve dans la bulle du pape Eugène III de 1416 confirmant à l'évêque de Bâle ses possessions et privilèges, soit: la prévôté de Moutier-Grandval, la prévôté de Saint-Ursanne et *l'église de Saint-Imier*.¹⁾

Nous trouvons une même mention dans une autre bulle papale de la fin du XII^e siècle.

Par contre, en 1177 et 1179, dans les actes donnés à Bellelay, un témoin, Théodoric de Neuchâtel, curé de St-Blaise, signe en sa qualité de « prévôt de St-Imier ». ²⁾

Si donc, au milieu du XII^e siècle, St-Imier est encore mentionné comme église, ne serait-on pas fondé à admettre que le chapitre

¹⁾ *Mülinen*. Ouvrage cité, page 113.

²⁾ *Mülinen*. Ouvrage cité, page 114.

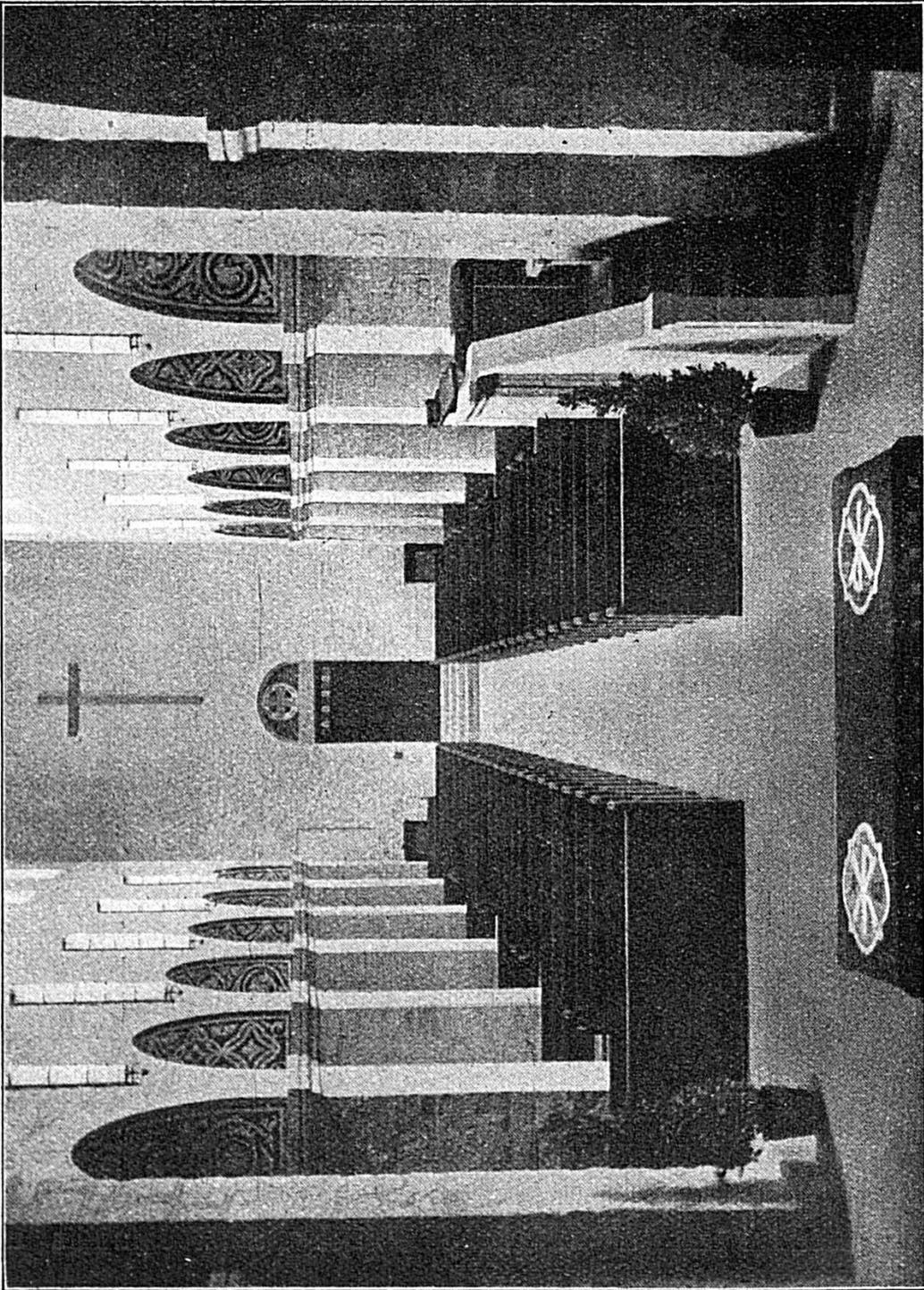


Fig. 10. Nef centrale restaurée, vue sur l'entrée.

de chanoines réguliers se soit fondé tôt après, puisqu'en 1177 déjà un prévôt est à la tête du chapitre de St-Imier?

Un fait cependant reste inexpliqué: pourquoi la bulle du pape Alexandre III, publiée l'année suivante, au lieu de citer la *prévôté* de St-Imier parle-t-elle encore de *l'église de St-Imier*? Est-ce là un lapsus de l'écrivain? Et cette erreur n'aurait-elle pas été commise en 1146 déjà ou alors la mention concernait-elle l'église paroissiale, c'est-à-dire l'ancienne église St Martin? Mystère!

Ce qui par contre est certain, c'est que dès le début du XIII^e siècle la présence de deux églises à St-Imier est démontrée: un acte de 1228 parle en effet de *l'église collégiale* et de *l'église St Martin*.¹⁾

Le chapitre de St-Imier

Dans une notice sur le chapitre de St-Imier publiée en 1867, un historien bernois, M. de Mülinen, écrit ce qui suit: « Il y avait anciennement dans les limites du Jura bernois, six grandes corporations religieuses, savoir: Moutier-Grandval, St-Ursanne, St-Imier, Bellelay, Lucelle et Mariastein. Toutes faisaient partie du diocèse de Bâle sauf St-Imier qui, avec la vallée de l'Erguel, Péry, Orvin et Vauffelin, appartenait au diocèse de Lausanne et décanat de Soleure. Les monastères de Moutier, St-Ursanne et St-Imier étaient originairement des *abbayes de bénédictins*. Ils furent plus tard et tous les trois environ à la même époque, convertis en chapitres de chanoines séculiers (avec églises collégiales), ayant à leur tête un prévôt. Ils passèrent par conséquent de la vie monastique (ou clergé régulier) au clergé séculier. »

Le doyen Morel dans son abrégé de l'histoire du Jura, indique sans préciser ses sources, « qu'après la chute de l'abbaye de Moutier ses possessions retournèrent au prince-évêque Bourcart d'Asuel qui en fit *trois chapitres de chanoines: Moutier, St-Ursanne et St-Imier*. »

Or comme ce prince mourut en 1107, ceci ramènerait la fondation du chapitre à la fin du XI^e, ou au début du XII^e siècle.

Vautrey et Quiquerez en parlant de cet événement par rapport à l'abbaye de Moutier, citent la date de 1075 à 1079.

St-Ursanne par contre était encore abbaye en 1090, tandis qu'en 1120 elle possédait déjà un prévôt.

¹⁾ *Dr Schwab*. Ouvrage cité, page 238.

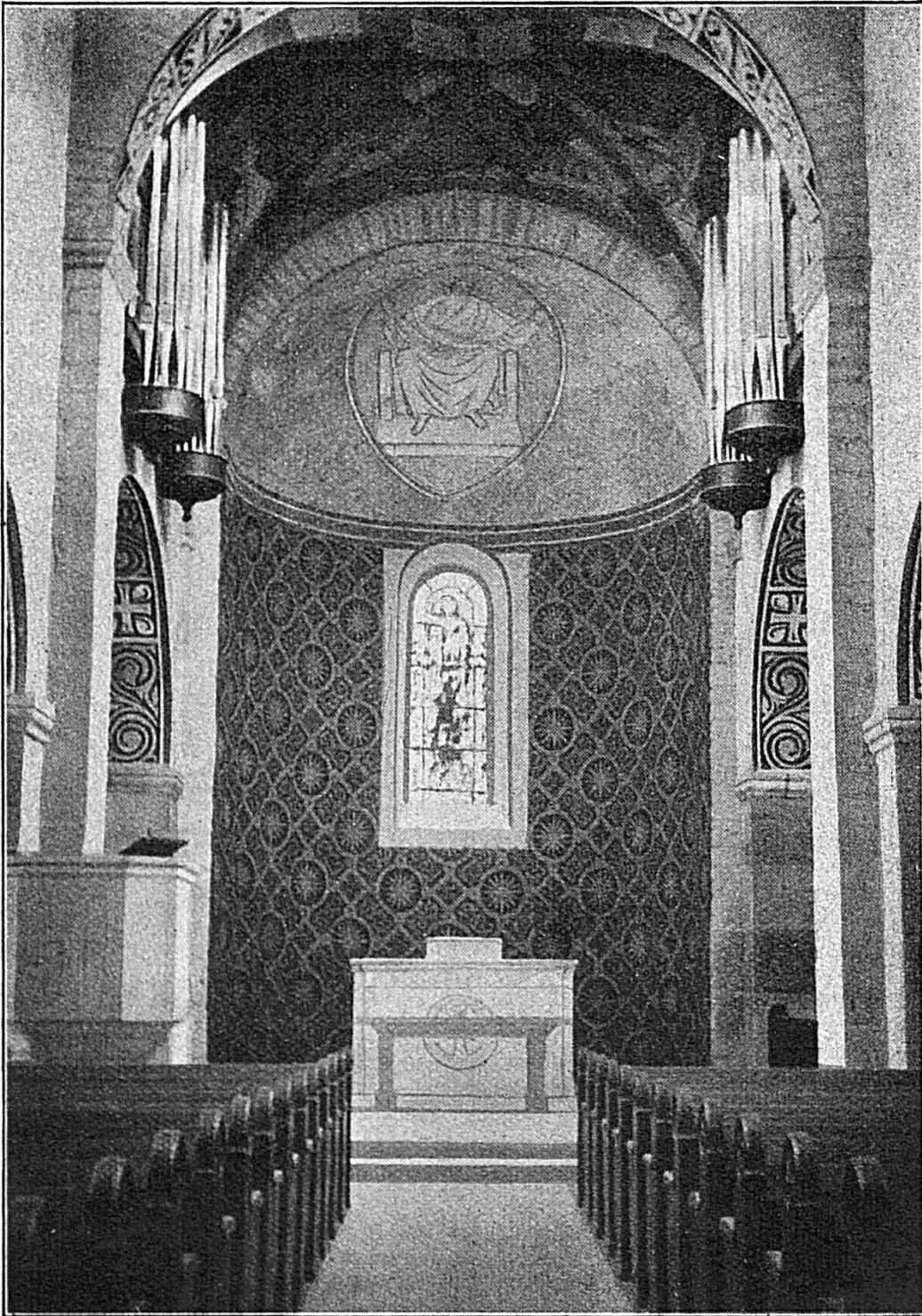


Fig. 11. *Vue du chœur avec les orgues en nid d'abeilles.*

Le chapitre était formé d'un collège de prêtres composé d'un prévôt, d'un custode, et de dix chanoines vivant en communauté dans les demeures du couvent. Ce n'est guère qu'à partir du XIV^e et XV^e siècle que ceux-ci furent autorisés à habiter hors du monastère.

Outre l'église du collège, — la collégiale, — le chapitre possédait les églises de Tramelan, Dombresson et Serrières, desservies par des chanoines fonctionnant comme curés de ces localités. D'après M. Gerber, pasteur à St-Imier,¹⁾ « il avait des maisons et un moulin à St-Imier, une métairie à la Chaux des Breuleux, des vignes au bord du lac », des terres à Areuse, Auvernier, Cormondrèche, Boudevilliers, Voëns, Enges, Cressier, Nugerol, Lignièrès, Prêles, Lamboing, Renan, Orvin; des alleux, dîmes et cens à St-Imier, Courtelary, Cortébert, Cormoret, Corgémont.

« Pour être des onze chanoines, il fallait avoir la prêtrise, savoir lire et chanter, se montrer « suffisant dans les autres sciences », et obtenir la majorité des voix au chapitre.

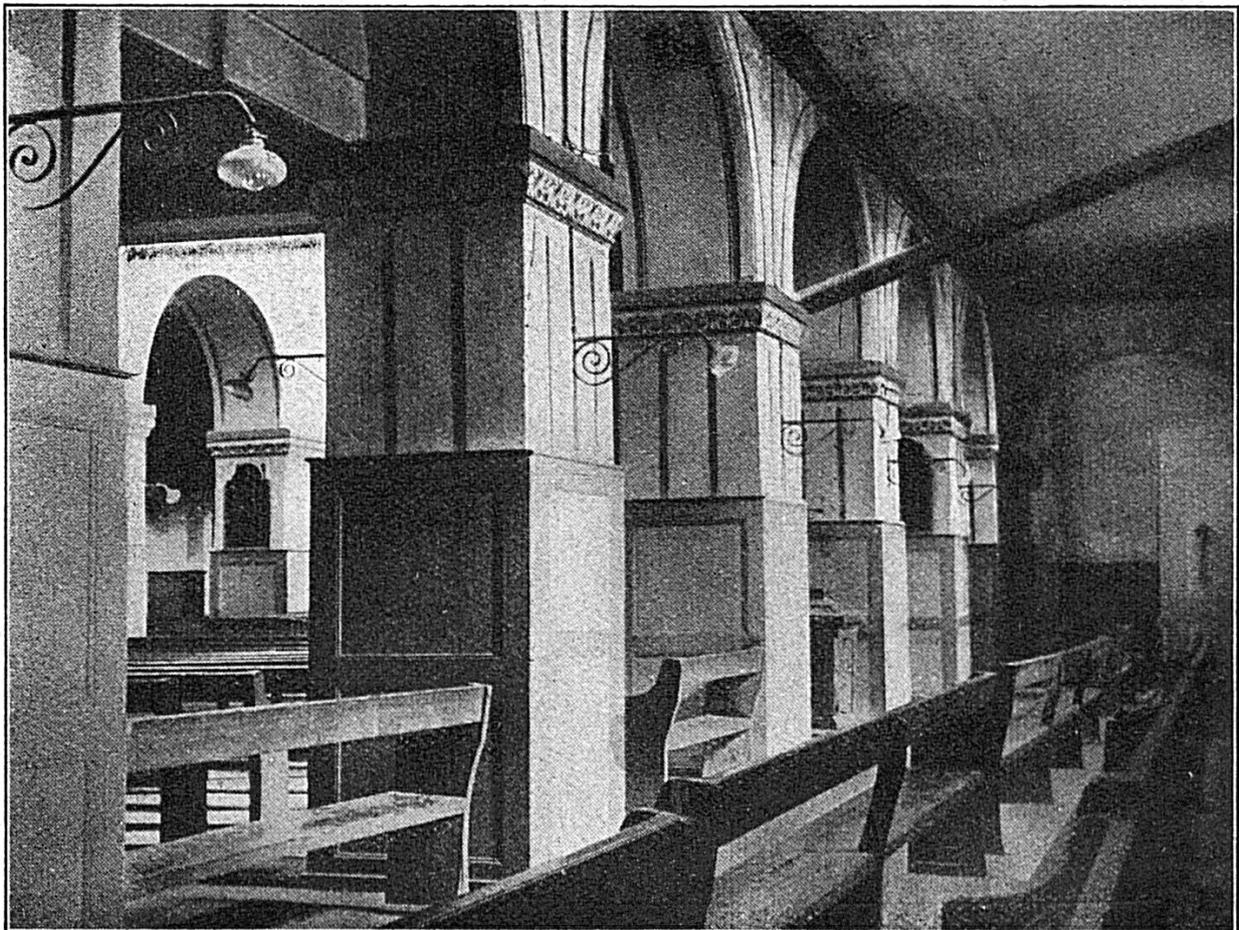


Fig. 12. Bas-côté sud avant la restauration.

¹⁾ Gerber, Rob. Ouvrage cité, page 28.

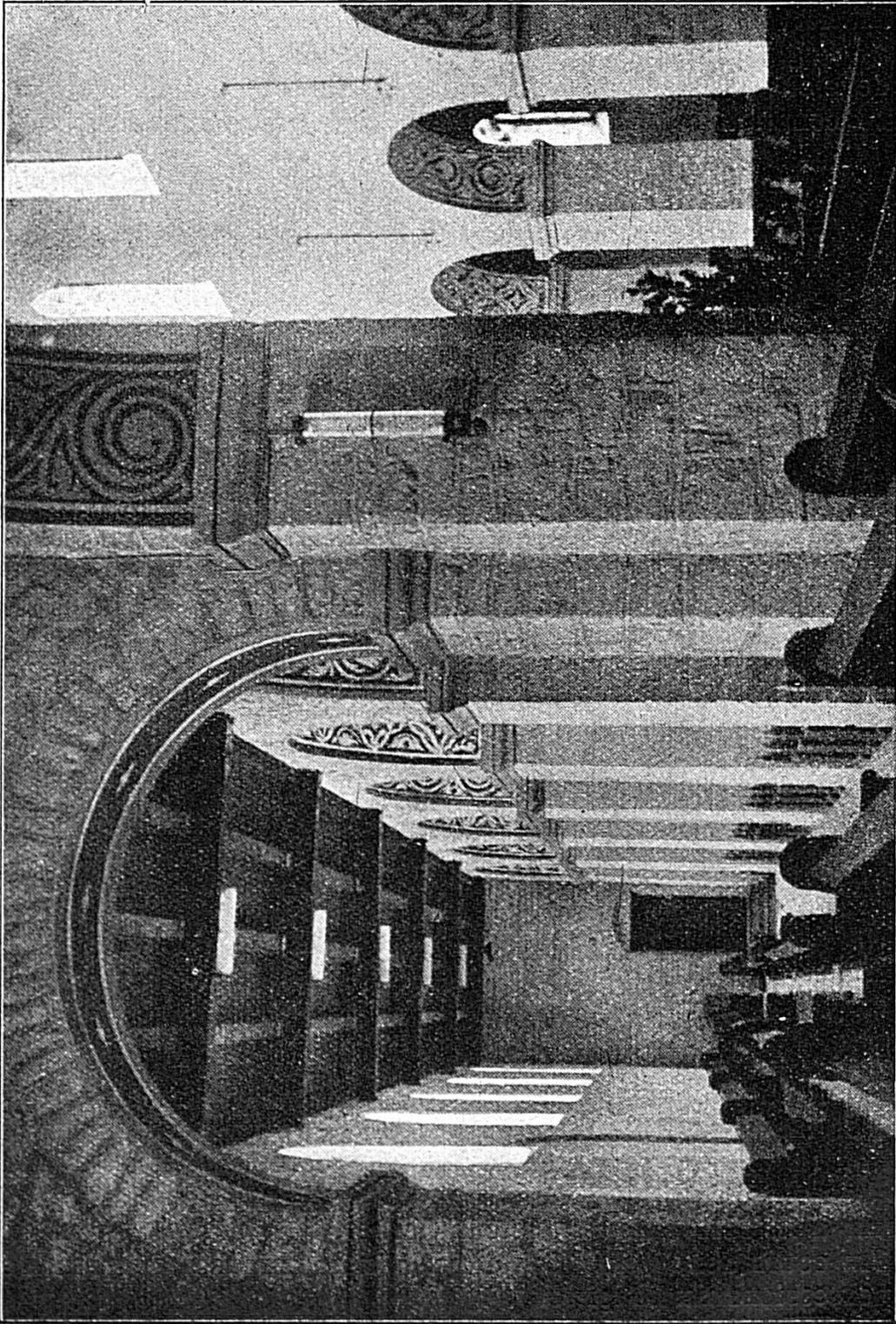


Fig 13. Bas-côté sud restauré, vue prise du transept.

« Trois des chanoines desservaient les paroisses annexées au chapitre, et vivaient de leurs terres curiales. Les autres recevaient une prébende qui variait avec l'état des récoltes. Six d'entre eux résidaient. Revêtus du surplis et de l'aumusse, ils se rendaient chaque jour à l'église pour les offices qu'ils récitaient à tour, et auxquels ils devaient assister « jusqu'au bout ». Entre temps, certains exerçaient comme notaires ou tenaient taverne. Et chaque automne, on

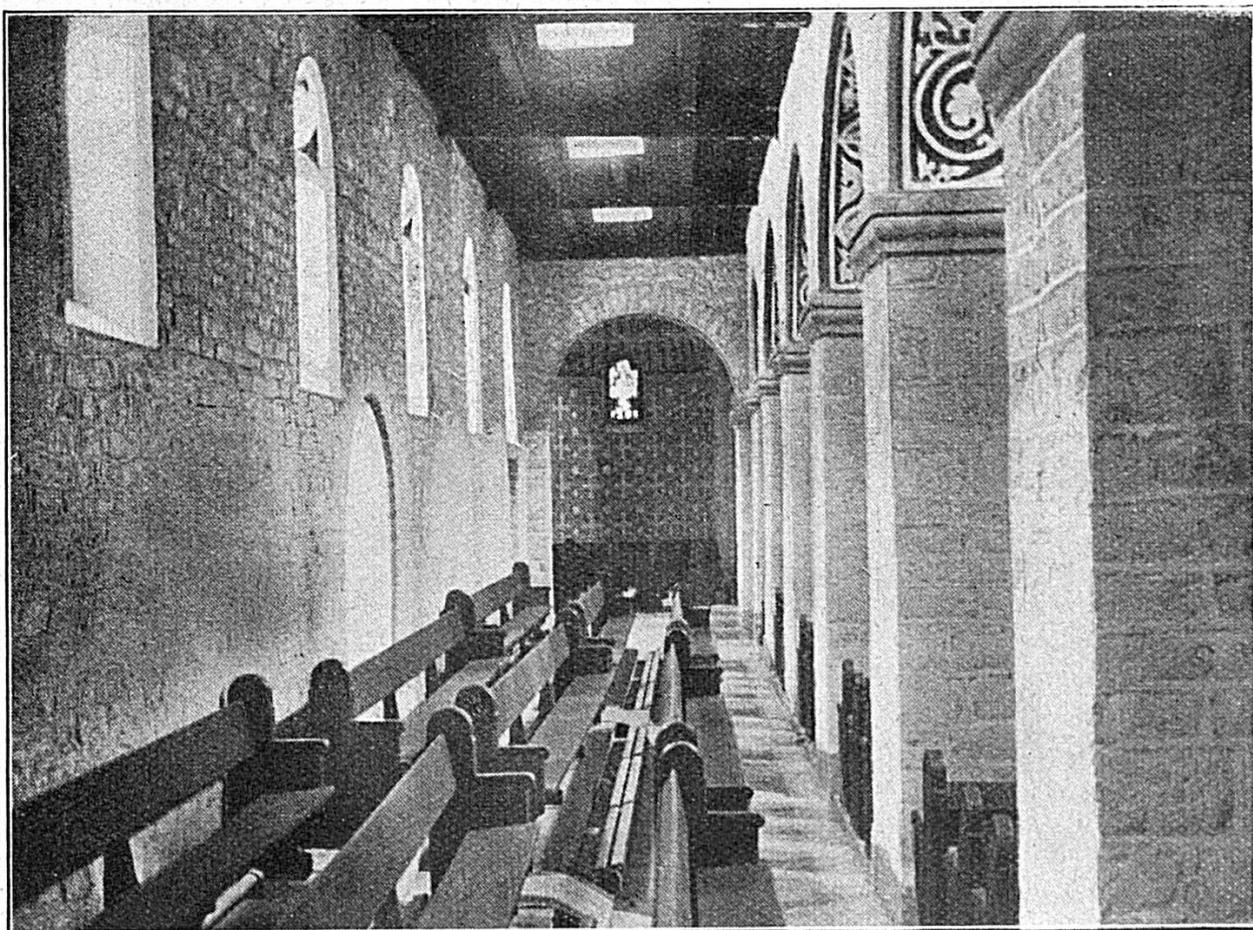


Fig. 14. Bas-côté nord, vue sur l'absidiole.

en voyait qui scellaient leurs chevaux, et par les chemins pierreux des Pontins et du Val-de-Ruz, s'acheminaient vers le vignoble jaunissant. Ils allaient surveiller les vendanges du chapitre, et goûter au « bon vin blanc » que messire le curé de Serrières était tenu de fournir à la Collégiale.» (Pasteur Gerber.)

Au cours des siècles, des donations nombreuses augmentèrent les possessions du chapitre.

Au XII^e siècle déjà (1178), Thierry de Diesse fait don à l'église collégiale de tous ses biens à la Montagne de Diesse, mais en même temps les reprend en fief pour lui et ses héritiers, pour une rente

annuelle d'une mesure de noix, destinée à l'alimentation d'une lampe *dans la dite église*.

Un malin! qui, moyennant une mesure de noix, avait trouvé tout indiqué, en ces temps de troubles, de mettre ses terres sous la sauvegarde du chapitre de St-Imier alors très puissant.

En 1340, Henri de Tavannes, écuyer, et sa femme donnent à l'église des terrains sis à Tramelan.

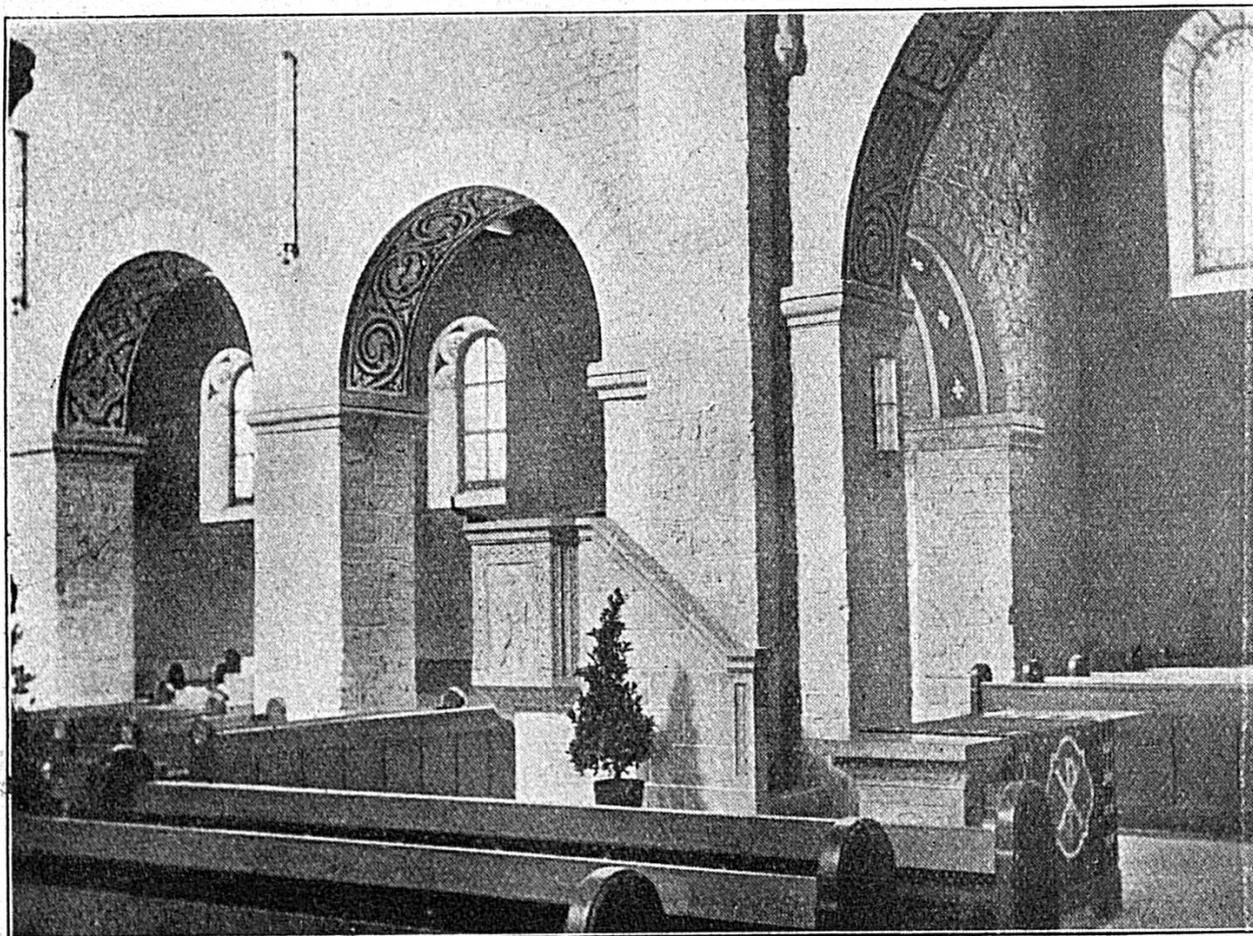


Fig. 15. *Chaire et transept nord.*

Les Seigneurs d'Arguel (Erguel) et les comtes d'Aarberg figurent également parmi les bienfaiteurs du chapitre. Celui-ci, au cours du XV^e siècle tout particulièrement, entretint de nombreuses relations avec Neuchâtel, Neuveville, Landeron et Soleure pour des achats et ventes de terrains, de vignes, de maisons, de dîmes, cens et redevances.

Le chapitre avait d'ailleurs conclu un traité de combourgeoisie avec Bienne en 1335, traité renouvelé souvent par la suite, ainsi qu'avec les villes citées de Neuchâtel, Neuveville, Landeron et Soleure. Dans le traité conclu avec les maire et conseil de Bienne, ces

derniers promettaient de porter aide et assistance au chapitre de St-Imier à chaque occasion. Ils obtinrent aussi, plus tard, le titre et le rôle « d'avoué » du chapitre, « en profitèrent largement jusqu'à la réforme », dit de Mülinen,¹⁾ et songèrent même un moment à faire transférer le chapitre de St-Imier à Bienne. Des offres furent faites dans ce sens, et il existe aux archives cantonales de Soleure une lettre caractéristique des maire et conseil de Bienne de 1462, adressée au prévôt Jacques Hüglin. Celui-ci n'entra pas dans leurs vues.

N'ayant pas réussi dans leur tentative, ils ne se tinrent néanmoins pas pour battus, et furent plus heureux ou plus habiles en d'autres occasions: dès 1479, en effet, les chanoines ne peuvent plus être nommés sans l'assentiment de Bienne, dont l'influence, dans les affaires du chapitre va sans cesse en augmentant.

N'est-il pas singulier, au demeurant, que ce soit précisément depuis le moment où Bienne se fait « l'avoué » du chapitre que celui-ci commence à périlcliter?

En 1443, l'évêque de Bâle se voit obligé d'accorder le droit de tester aux chanoines, « afin d'éviter la ruine prochaine du chapitre de St-Imier ».

Or, cette ruine prédite ne serait-elle pas due au fait que Bienne « profitait » trop largement des revenus du chapitre, ou l'impéritie et la négligence des chanoines y furent-elles aussi pour quelque chose? Quoiqu'il en soit, les malheurs fondent sur le collège de chanoines dès ce moment.

C'est d'abord l'incendie de 1512 qui consuma le village et les deux églises, selon la chronique. Les chanoines dont les mœurs et l'énergie s'étaient bien relâchés, hési-

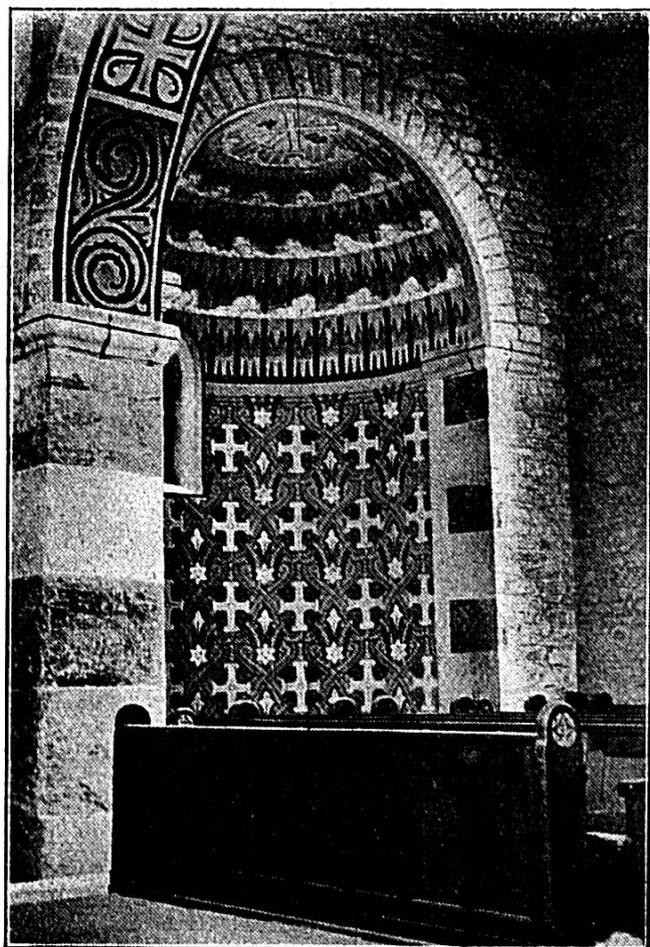


Fig. 16. Absidiole sud
avec fragments de l'ancienne décoration.

¹⁾ Mülinen. Ouvrage cité, page 118.

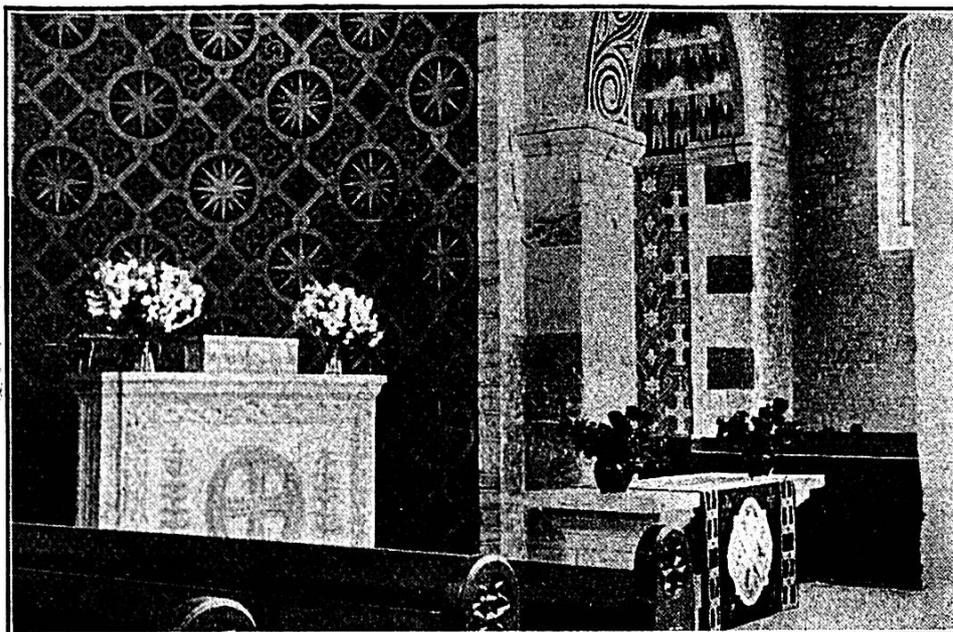


Fig. 17. La table et l'écran de l'orgue (1930).

tent à les reconstruire. Et il faut les protestations indignées de la population et l'intervention énergique des Biennois pour les obliger à s'atteler à la reconstruction de la Collégiale. C'est de cette époque que datent les cloches actuelles et fort probablement la voûte et ses peintures décoratives.

Puis, c'est un autre incendie, plus vaste et plus terrible: la Réforme qui embrase tout le pays; la voix tonnante de Farel sous les voûtes de la Collégiale, les autels dépouillés et renversés par la colonne des calvinistes venus de Bienne, les chanoines dispersés, la fin, en un mot, du chapitre de St-Imier après quatre siècles d'existence environ. Nous sommes en 1530.

Nous signalons, pour mémoire, le procès quasi centenaire qui s'ensuivit, entre l'évêché de Bâle représentant le chapitre disparu et les Biennois qui prétendaient s'en adjuger les dépouilles, il ne nous restera plus que quelques dates et quelques faits plus récents à relever, pour terminer cette esquisse historique de l'antique Collégiale et de son chapitre.

Les faits saillants sont, du reste, assez rares, depuis la réforme.

Un nouvel incendie ravage encore la collégiale; est-ce à la suite de celui-ci qu'on en refit le plafond en 1688, selon l'inscription découverte sur une planche du plafond lors de la restauration? C'est possible.

En 1789, la Tour était encore couverte de pierres, selon Quiquerez. Elle fut exhaussée jusqu'à la terrasse vers 1810 et on la couvrit d'un toit.

Ce fut aussi vers cette époque que furent démolies les deux absidioles. Elles manquaient d'entretien et plutôt que de les réparer, il parut plus simple de les démolir.

Les dernières constructions des chanoines disparurent lors de l'incendie de 1839 et enfin, la tour subit une dernière transformation en 1842.



Fig. 18. Le Christ en Majesté découvert à la calotte de la voûte (partie inférieure complétée).



Fig. 19. Les peintures de la croisée du chœur : les quatre évangélistes.

A cette époque, dit le Dr Schwab, on éleva au moyen d'une souscription publique un élégant clocher (!) dans lequel on transporta les cloches des chanoines de St-Imier, et on y installa l'horloge actuelle.

Puis vint la tentative de restauration de 1914 arrêtée par la guerre, et enfin, la restauration de 1930.

III. L'Eglise Collégiale

L'architecture

L'église Collégiale de St-Imier, telle qu'elle se présente aujourd'hui, est certainement un des types les plus intéressants et les mieux conservés de la basilique romane.



Fig. 20. *St Mathieu, l'évangéliste.*

Avec son porche ou parvis surélevé, ses trois nefs à plafond plat séparées l'une de l'autre par les deux majestueuses rangées d'arcades en plein cintre et de piliers massifs, avec son chœur aux antiques peintures et son chevet décoré, elle a vraiment grand air. Et quiconque l'a vue avant la restauration aura peine à la reconnaître désormais.

Il est vrai qu'avec le temps, on l'avait encombrée comme à plaisir. Des tambours d'entrée faisant saillie à l'intérieur, une galerie énorme remplissant et assombrissant un tiers de la nef, des bancs dirigés dans tous les sens, des anciens becs de gaz transformés en lampadères électriques à chaque pilier, d'immenses calorifères aux interminables tuyaux, — tout contribuait à lui donner un aspect de désordre et de négligé qui faisait peine à voir!

Et l'extérieur ne le cédait en rien à l'intérieur!

Un des principaux mérites de la restauration fut de remettre un peu d'ordre et de clarté dans la disposition intérieure de l'édifice, et de rendre à notre Collégiale la simplicité et la pureté de lignes qui en font le charme et la beauté, et qui, depuis longtemps s'étaient perdues.

L'église collégiale de St-Imier est une basilique régulièrement orientée, d'une austérité vraiment monastique. Son plan en forme de croix, comporte une nef à six travées flanquée de collatéraux, un transept peu saillant, plus étroit et moins élevé que la nef principale, et un chevet de trois absides en hémicycle.



Fig. 21. *St Jean, l'évangéliste.*

La nef principale est précédée d'un porche ou narthex disposé sous le clocher, de 5 m. 20 de côté. Elle mesure 7 m. de largeur, les bas-côtés en ont 3 m. 50 et sa longueur totale, prise dans œuvre est de 36 m. 60 ou 122 pieds. Avec une largeur intérieure de 15 m. 80 ou 52 pieds, elle est ainsi un peu plus longue, mais plus étroite que l'ancienne basilique de St-Germain à Moutier qui mesurait 112 pieds en longueur et 57 en largeur.¹⁾

Primitivement, toute la maçonnerie des murs était apparente, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les murs extérieurs sont construits en moellons de petit appareil, posés à bain de mortier avec de larges joints. Les assises sont de hauteur inégale, quelques-unes formées de petites dalles posées à plat alternant avec d'autres plus élevées. Tous les arcs sont formés de claveaux cunéiformes posés dans un lit de mortier de chaux grasse. Les joints, tels qu'ils sont encore visibles à l'intérieur, sont marqués par un ruban de mortier légèrement saillant.

Quatre portes donnaient accès à l'église; l'une axiale, aménagée sous la tour, deux autres à plein cintre donnant sur les bas-côtés et la quatrième au nord, reliant le croisillon nord avec la maison des chanoines ou la salle capitulaire. Une cinquième ouverture vint s'y ajouter par la suite — probablement au XIV^e siècle, — et

¹⁾ *Quiquerez. L'Eglise et le Monastère de Moutier-Grandval, 1869.*

devait donner accès du cloître à l'église: c'est la petite porte nord réutilisée aujourd'hui.

L'église, avons-nous dit, est précédée d'un porche ou narthex situé sous la tour, de 5 m. 20 de côté et 6 m. 30 de hauteur. Ce porche, ouvert sur l'église, est recouvert d'une voûte à croisée d'ogives reposant sur quatre colonnes engagées dans les angles, surmontées de chapiteaux à feuillage ou historiés. Ces colonnes, posées sur une saillie formant banc régnaant sur toutes les faces du local, semblent avoir été ajoutées après coup, de même que la voûte.

Le porche est surmonté, au premier étage, d'une chapelle contenant une niche ménagée dans sa paroi orientale. Celle-ci devait fort probablement contenir un autel dédié à St Michel. Aux temps reculés et mouvementés où les tours servaient fréquemment à la défense des églises, St Michel qui vainquit le dragon fut le patron de ces édifices, qui souvent ont gardé son nom.

Nous trouvons pareilles dispositions à Payerne, Romamôtier, St-Gall, etc. Contrairement à l'idée de M. le professeur Rahn, qui pensait qu'à St-Imier cette niche correspondait autrefois par une ouverture avec la nef, nous pouvons affirmer que ce ne fut pas le cas. De récentes explorations nous en ont donné la preuve.

En effet, le mur fermant la niche est un vieux mur du XI^e ou XII^e siècle aux assises caractéristiques, muni encore à cet endroit d'un chaînage de bois de l'époque de sa construction, et dont les traces sont parfaitement visibles.

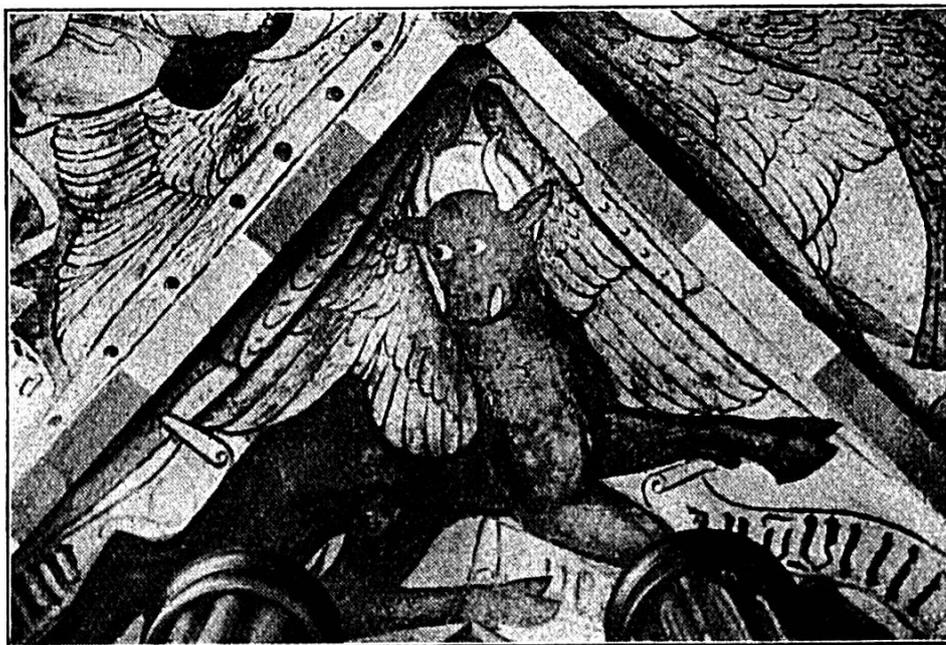


Fig. 22. *St Luc, l'évangéliste.*

Le porche, à l'origine, était ouvert. Il reçut ensuite un simple grillage de bois en guise de porte, et ce n'est que plus tard qu'il fut fermé définitivement.

Ouvert, il fut au début le refuge des pauvres et des mendiants, comme aussi celui des pénitents et des condamnés à qui l'entrée de l'église était interdite. De son sol surélevé, ceux-ci pouvaient suivre les offices, la portière d'étoffe étant relevée.

Aux portiques était en outre attaché le droit d'asile. C'était le refuge dans lequel on ne pouvait pas être appréhendé. C'était aussi un lieu de réunion où l'on traitait d'affaires. A Moutier-Grandval, dit Quiquerez, les abbés et prévôts y tenaient leurs assises. Les plaids généraux se déroulaient en plein air, sous les arbres de la terrasse, et les abbés ou prévôts assis sur une pierre celtique fixée à l'entrée du porche, y rendaient la justice.¹⁾

Souvent, le pilori était encore fixé aux montants du porche, au haut d'un petit escalier d'accès, ou sur une pierre saillante comme on en voit encore dans certaines vallées du Tessin. Les trous de scellement visibles dans les voussoirs du porche de St-Imier proviendraient-ils de pareille installation? C'est fort possible.

L'intérieur de la collégiale, tel qu'il nous est parvenu, est d'une sobriété, d'une simplicité vraiment surprenante. Pas de traces de sculptures imagées, de riche décoration! Ceci serait-il dû à l'in-



Fig. 23. *St Marc, l'évangéliste.*

¹⁾ Quiquerez. L'Eglise et le Monastère de Moutier-Grandval, 1869.

cendie de 1512 après lequel, dit la chronique, les deux églises furent reconstruites sans qu'on leur rendit leur première magnificence?

Ou alors, aurait-on déjà appliqué, lors de la reconstruction de l'édifice, les principes sévères qui devinrent la règle pour la construction des églises cisterciennes dès le XI^e siècle, tels qu'ils sont rapportés par Violet le Duc?

« Les églises, dit la règle, doivent être d'une grande simplicité: les sculptures et les peintures en seront exclues; les vitraux seront uniquement de couleur blanche, sans croix, ni ornements. Il ne sera en outre, pas élevé de tour de pierre ou de bois de hauteur immo-dérée. »¹⁾

Nous l'ignorons, mais on serait tenté de le croire, tant la simplicité de lignes et l'absence de décoration paraissent avoir été recherchées de propos délibéré.

En effet, à part la surface inférieure des arcatures qui était crépie et peut-être décorée d'ornements peints, rien ne trouble l'austérité des murs, rien, si ce n'est la ligne plus colorée des couronnements des piliers.

Une note plus riche devait cependant être donnée par la menuiserie des stalles des chanoines. La place qui leur était réservée devait comprendre les deux travées de la nef les plus rapprochées du chœur, à en juger par les trous de scellement visibles dans la maçonnerie. On sait, en effet, qu'il était d'usage d'y placer des stalles de chaque côté. Le rang le plus élevé, adossé aux arcades, était réservé aux chanoines; le second rang, d'une marche plus bas, aux chapelains ou simples prêtres, tandis que les enfants de chœur ou de l'école se tenaient sur de petits bancs à ras de terre.

Le sol de la nef était formé d'une espèce de béton de chaux et de briques pilées, de 4 à 5 cm. d'épaisseur, parsemé de dalles funéraires formant pavé.

Un partie du transept paraît cependant avoir été dallée de pierre. (Transept sud.)

L'église n'a jamais été voûtée, contrairement à l'opinion souvent exprimée. A l'origine, elle n'avait même point de plafond, et la toiture avec sa charpente, étaient visibles de la nef, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par ce que nous avons découvert au cours des travaux d'exploration.

Seules, les trois absides ont eu des voûtes en cul-de-four dès le début.

La collégiale ne possède point de crypte. Le corps du Saint y fut cependant déposé après son transfert de l'église St Martin. Il est probablement enterré dans le chœur, près du maître-autel, à

¹⁾ *Violet le Duc*. Dictionnaire cité, tome I, pages 269-270.



Fig. 24. Quelques dates et inscriptions découvertes sous l'enduit au pilier droit du chœur (voir la signature de Stern).

moins toutefois que l'aile sud du transept qui devait former une chapelle spéciale, (elle était surélevée de deux marches), n'ait été aménagée spécialement pour le recevoir. Les restes d'une construction surélevée (tombeau?) découverte lors des fouilles, permettraient de le supposer.

Telle, approximativement, devait être la collégiale pendant les premiers siècles de son existence.

Détruite ou en tous cas fortement endommagée par le feu en 1512, elle fut réédifiée et reçut à cette occasion une parure nouvelle; les murs furent recouverts d'un enduit et décorés en deux tons: bleu et ocre rouge. Ces deux couleurs se retrouvent en effet sous forme de claveaux alternés, aux archivoltes (cintres) des arcs de la nef, aux pilastres du chœur et en manière de chaînage, à l'entrée des absides ainsi qu'autour des fenêtres du transept.

C'est à ce moment (si ce n'est plus tôt déjà?) qu'on dut construire aussi la voûte croisée du chœur; les rhabillages de maçonnerie, remarquables autour des colonnettes engagées soutenant les arêtes de la voûte, prouvent en tout cas clairement que celles-ci ont été encastées après coup. La voûte, terminée, fut décorée dans les mêmes tons; et c'est de ce XVI^e siècle que datent les peintures qui la recouvrent.

Elles nous donnent les symboles des quatre évangélistes: St Mathieu désigné par l'homme ailé, St Marc par le lion, St Luc par le bœuf et St Jean par l'aigle, attributs sous lesquels, dès l'anti-

quité, les évangélistes furent représentés, tant en sculpture qu'en peinture.

La noble et douce figure du Christ en majesté, découverte sur la calotte de l'abside centrale (entourée de personnages et d'archanges malheureusement presque complètement effacés), est-elle aussi de cette époque, comme d'aucuns l'affirment? Nous ne le croyons pas. La facture du dessin n'est en effet pas la même, et si l'auteur des évangélistes n'est pas dépourvu de talents artistiques,



Fig. 25. La différence d'appareil visible à mi-hauteur des fenêtres, bas-côté sud.

comme son œuvre le prouve, il ne peut cependant rivaliser avec l'artiste qui créa ce Christ à la voûte du Chœur. De plus, nous sommes certains que cette peinture est plus ancienne que celle de la croisée, car les claveaux ocre et bleu de l'encadrement de l'abside recouvrent les filets et galons qui entourent la composition primitive.

Cette peinture est donc antérieure à l'incendie et par sa technique, sa nature et sa composition, elle ressemble singulièrement aux décorations semblables des XI^e ou XII^e siècles.

La reconstruction de 1512 dut certainement s'étendre aussi à la tour. Les deux fenêtres géminées du II^me étage, (nord et sud), ayant souffert du feu furent simplement murées. Elles ne réapparaurent qu'au cours des travaux d'exploration. On supprima de même la troisième qui donnait sur la place, et les débris de sa colonnette furent employés pour canceler les deux autres.

Puis on édifia une chambre pour les nouvelles cloches, en exhaussant la tour et en l'ouvrant largement au sud et au nord par des baies à abat-sons, baies dont il ne nous reste que quelques fragments: les tablettes et quelques assises des pieds droits en pierre de Hauterive à larges profils gothiques. Une nouvelle flèche dut

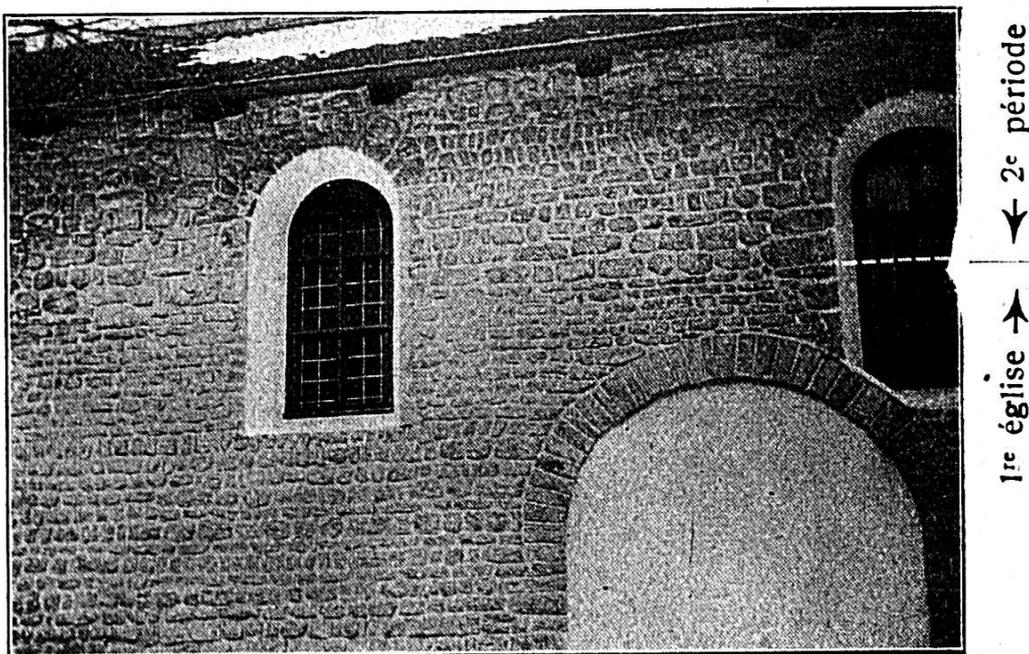


Fig. 26. *Vue caractéristique du petit appareil en face sud.
La porte murée est la porte de l'église primitive.*

couronner le tout. Quelle en était la forme? Nous n'en savons rien et n'en possédons malheureusement ni dessins, ni gravures d'aucune sorte.

Enfin vint le jour impatientement attendu, où dans la tour restaurée on hissa les deux nouvelles cloches, celles qui, depuis 1512 dont elles portent le millésime, sonnent encore tous les dimanches en compagnie de leur sœur de la Vieille Tour.

Quoique la chronique ne nous en parle pas, ce dut fort probablement être une belle journée pour les chanoines et les habitants de St-Imier, que celle où, au son joyeux des cloches, ils purent fêter avec entrain l'antique collégiale restaurée.

Date de sa fondation.

Quel âge a notre temple et de quelle époque date-t-il ?

Cette question, très controversée vu le manque de documents certains, beaucoup d'historiens ont essayé de la résoudre. Mais l'unanimité est loin d'être faite à ce sujet.

Quiquerez qui, l'un des premiers s'occupa de la question, croit l'église très ancienne. Adoptant la tradition populaire, il en attribue la fondation à la reine Berthe au X^e siècle. Revenant sur la question, vers la fin de sa vie, (il n'a pas écrit moins de trois études sur cet objet), il la dit être d'architecture latine, antérieure au X^e siècle.

Cette opinion, partagée par M. Vautre, l'archiviste délégué, est battue en brèche par le D^r Schwab dans l'étude qu'il consacre à notre collégiale dans les *Actes* de la Société d'Emulation de 1885. Citant de Mülinen et Trouillat, il arrive à la conclusion que c'est du temps de la comtesse Berthe, épouse d'Ulrich II de Neuchâtel, connue par ses largesses aux abbayes de Bellelay et Hauteville, que furent jetés les fondements de la collégiale. Ceci en même temps, à peu près, que ceux de la collégiale de Neuchâtel.

M. le professeur Rahn dans son histoire des Beaux-Arts de la Suisse, se basant sur la similitude des églises de Schönenwerd, Beromünster et St-Imier édifiées toutes trois sur un plan semblable, reporte au XII^e siècle la date de sa fondation. Il base son affirmation sur le fait qu'il est connu que la crypte de l'une d'elle (Beromünster) a été inaugurée en 1108.

Cette opinion a prévalu jusqu'ici.

Or, le résultat de nos fouilles et recherches permet-il de modifier ces données ?

La mise à nu des murs du temple et leur examen attentif nous ont révélé un fait nouveau et nous permettent d'affirmer que nous sommes en présence de deux églises superposées :

La première — la plus ancienne — que nous nommerons *l'église abbatiale*, et dont les murs bien distincts sont conservés sur tout le pourtour du temple (abside exceptée) jusqu'à 4 m. 10 de hauteur environ ;

La seconde — *l'église collégiale*, édifiée sur les murs de l'église abbatiale, probablement après l'incendie des X^e ou XI^e siècles. A cette deuxième église appartiennent la grande partie des murs longitudinaux de la nef principale, les murs de l'abside, la partie supérieure des murs des bas-côtés et peut-être même, les arcades et piliers de l'intérieur. Voici sur quoi nous basons notre opinion :

Les murs de l'église abbatiale, ou première église, à en juger d'après ce qui nous en reste, ont encore conservé tout le caractère des murs carolingiens. Les constructeurs y ont encore employé la méthode de bâtir de cette époque, méthode, dit Violet le Duc, qui se rapprochait beaucoup de celle des Romains.

« Elle consistait à édifier des massifs de blocage enfermés dans des parements de briques, de moellons ou de petites pierres, le tout maintenu par des joints épais de mortier. ¹⁾

C'est tout à fait ce qui existe chez nous et que nous n'avons trouvé nulle part ailleurs dans un état aussi fruste et archaïque.

Le narthex de l'église de Romainmotier attribué au XI^e siècle, ainsi que la Tour St-Michel de l'abbatiale de Payerne, probablement antérieure à cette époque, témoignent d'un art déjà plus avancé, d'une technique plus sûre et plus exacte. Les assises de maçonnerie y sont plus régulières, les joints plus francs et moins larges.

Seuls, les murs de l'église de Romainmotier, de Tournus et plus près de nous de Grandval, (ceux-ci malheureusement recré-



Fig. 27. Un chapiteau du porche.

pis), présentent les mêmes caractères et la même facture, avec une autre concordance remarquable: celle d'avoir les mêmes joints en saillie. Nous n'avons trouvé en effet qu'à ces trois édifices, les curieux joints en saillie en forme de rubans épais et rectangulaires — et qu'on dirait modernes — que nous avons découverts sous plusieurs couches d'enduit aux piliers et aux murs de la collégiale. Une seconde caractéristique des murs de cette époque, c'est l'emploi dans presque toutes les constructions mérovingiennes, de pièces de bois formant chaînage, noyées longitudinalement dans l'épais-

¹⁾ Violet le Duc. Dictionnaire cité, tome IV, page 4.



Fig. 28. Un chapiteau du porche.

seur des murs en élévation. Or, ces chaînages existent à la collégiale en rangs superposés, même dans la maçonnerie de la seconde époque.

Les murs de la seconde église, par contre, ont un tout autre caractère. Le petit moellon en a pour ainsi dire disparu, les assises y sont plus hautes et c'est le moellon de moyenne grandeur qui est la règle. L'alternance d'assises formées de petits moellons posés à plat avec d'autres plus hautes, à moellons de champ, comme il en existe aux murs de la première église, ne s'y rencontre plus. C'est une maçonnerie plus uniforme, moins soignée (aux murs des bas-côtés du moins), et dont le contraste avec celle de la première période est

très marqué. (Voir à mi-hauteur des fenêtres des collatéraux.)

Si nous ajoutons encore :

- 1^o que l'église primitive n'avait probablement pas de tour, mais un porche rentrant, avec un clocher dans le pignon, selon les fondations découvertes lors des fouilles;
- 2^o qu'il devait exister une autre disposition intérieure, attendu que l'axe des grandes portes des bas-côtés ne correspond pas à celui des arcades intérieures, et qu'il est difficile d'admettre que dans une église de pareille importance, visitée régulièrement par des convois de pèlerins, on dispose un pilier en face des portes de façon à entraver toute circulation;
- 3^o que l'église dans son ensemble porte le cachet des églises construites avant le XI^e siècle, caractérisé par un vaisseau transversal plus étroit et moins élevé que la nef centrale; ¹⁾

¹⁾ *Hasak*. Handbuch der Architektur, II. Teil, Band IV, Der Kirchenbau des Mittelalters, page 159.

ne sommes-nous pas autorisé, pour toutes ces raisons, à émettre l'hypothèse de deux églises superposées, l'église collégiale étant réédifiée sur les restes de l'abbatiale incendiée vers le XI^e siècle?

Et si c'est le cas, est-ce trop s'aventurer que de prétendre, basé sur le résultat de nos recherches, sur l'étude de l'édifice et sur l'histoire, que la fondation de l'église primitive de St-Imier remonte au X^e siècle? Nous ne le croyons pas!

En tous cas, il est pour nous hors de doute que la date de sa fondation est antérieure à celle de la collégiale de Neuchâtel. Il n'y a qu'à comparer les deux édifices, à en analyser le style et l'exécution pour s'en convaincre, même en tenant compte de la différence des moyens à disposition.

Et si, comme on le prétend, la comtesse Berthe, fondatrice de la collégiale de Neuchâtel,¹⁾ fit aussi bénéficier le monastère de St-Imier de ses largesses, ce fut certainement au XII^e siècle, lors de l'édification de la seconde église, — l'église du chapitre. Car nous croyons que celle-ci date de cette époque, puisqu'il est prouvé qu'un chapitre existait à St-Imier en 1178 et qu'on peut raisonnablement admettre qu'un chapitre organisé ne peut exister sans église.

Une autre preuve de l'existence de la collégiale à cette époque est la suivante: la donation, citée par ailleurs, de Thierry de Diesse en 1178 est faite non au bénéfice des chanoines, mais bien «à la collégiale de St-Imier». L'acte porte en outre la mention que la redevance annuelle d'une mesure de noix est destinée à l'alimentation en huile «d'une lampe dans la dite église».

En résumé, nous croyons donc que c'est Qui-



Fig. 29. *Un chapiteau du porche.*

¹⁾ Lombard, *Alfr.* L'Eglise Collégiale de Neuchâtel, 1931.

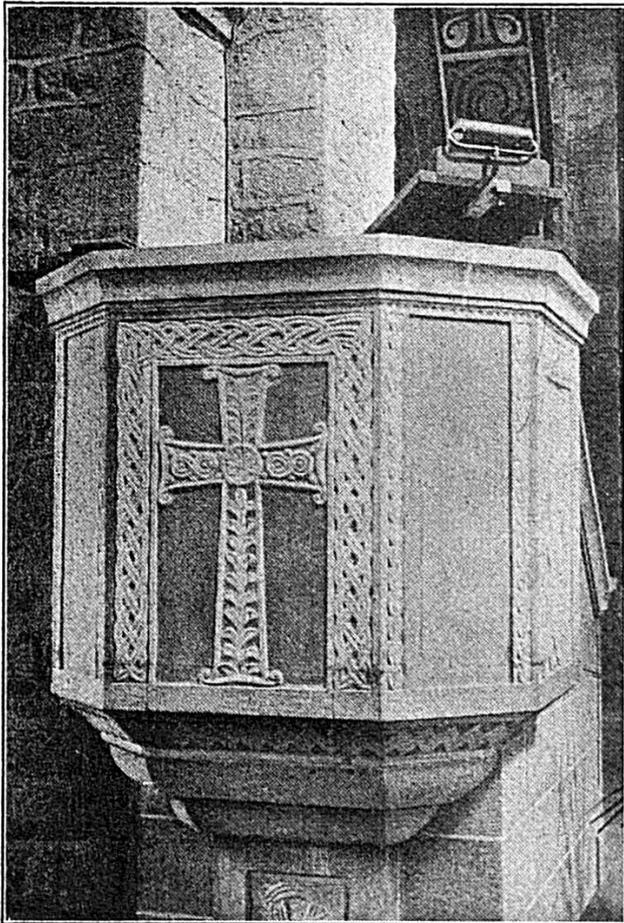
querez qui a raison, lorsque dans sa première étude, il fait remonter la fondation de l'église de St-Imier au temps de la Reine Berthe.

Et à une seule réserve près, celle de supprimer les trois mots « ou XI^e siècle », nous pouvons souscrire aux conclusions, fort prudentes d'ailleurs, de Mgr. Besson lorsqu'il écrit :

« A une époque impossible à déterminer, probablement au X^e ou XI^e siècle, une église fut élevée non loin de l'ancienne église de St-Martin. Le nouvel édifice était dédié à St-Imier lui-même, dont il abritait les restes. Plus tard, vers le XII^e siècle, on y établit un chapitre de chanoines qui fut supprimé en 1530, lors de l'établissement du protestantisme. »

La restauration.

Et maintenant que dirons-nous des travaux de restauration de la collégiale? Les décrire en détail serait fastidieux. Nous constaterons simplement que le comité de restauration et les architectes



*Fig. 30. Les sculptures de la chaire.
(imitées de l'ambon de Romainmôtier),*

n'eurent certes pas une tâche facile. Il fallait, d'un côté, satisfaire aux exigences légitimes de la paroisse et de ses organes, — obtenir, en d'autres termes, un lieu de culte répondant aux nombreux et divers besoins d'une paroisse fort moderne, on peut bien le dire; et, d'autre part, ne pas négliger les côtés artistique, archéologique et architectural de la question, tout en cherchant à rendre à l'édifice la beauté qu'il avait complètement perdue.

Ces intérêts divers n'étaient pas toujours identiques ni convergents, vous pouvez le croire, et donnèrent lieu à d'âpres discussions parfois. Cependant, grâce à l'esprit d'entente, de renoncement et de sacrifice des paroissiens, — une restauration subven-

tionnée est longue, longue à mener à chef! — grâce aussi à l'aide intelligente et désintéressée des autorités, cantonales surtout, on put finalement conduire l'œuvre à bonne fin.

Deux décisions particulièrement heureuses des autorités de paroisse fournirent aux architectes la base de la restauration: celle de supprimer la galerie, avec toutes les conséquences qu'elle entraînait pour le chœur paroissial, les orgues, etc., et celle de rendre aux murailles du temple leur aspect primitif en laissant la pierre apparente.

Elles leur permirent de rendre à la collégiale son cachet de grandeur et d'unité, et de remettre en valeur la sobriété de ses lignes et la beauté de ses proportions insoupçonnées

jusqu'ici. Par la décoration modeste des arcs et des voûtes, en opposition avec la pierre nue aux tons changeants des murs, par la concentration vers le chœur et les absides de la décoration ornementale et la gradation de couleur dans les vitraux, — clairs dans la nef, plus chatoyants au transept et à vives couleurs aux absides, — les architectes ont cherché à donner à l'édifice une atmosphère de clarté, de paix tranquille et de solennité, en rapport avec son caractère et sa destination.

L'avenir dira dans quelle mesure ils ont réussi.

Tout ce qu'ils peuvent affirmer, c'est que dans le choix de leurs collaborateurs comme dans l'étude des plus petits détails, — mobilier, lustrerie, tentures, etc., — ils n'ont été guidés que par le souci constant du but à atteindre: remettre la collégiale en harmonie, par sa simplicité et sa dignité, avec la beauté des Vérités austères et éternelles qui, depuis mille ans retentissent en ses parvis.

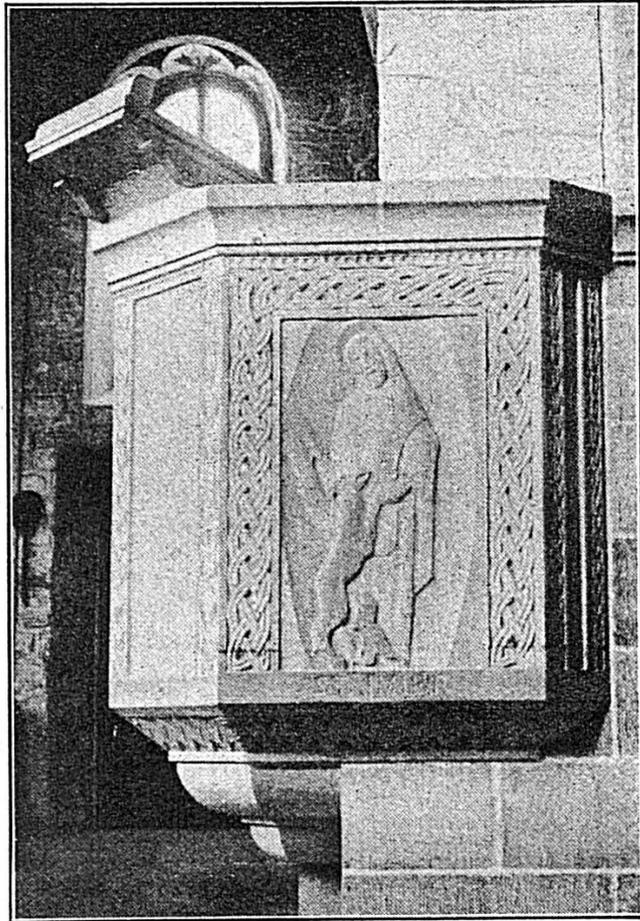


Fig. 31. *St Imier et le griffon.*
(D'après les fresques de *St Pierre à Bâle*).